



Le réseau national
des territoires engagés
dans la transition écologique

Déchets 

Énergie 

Eau 

Propreté & TE 

WEBINAIRE TRANSVERSAL

AGRICULTURE ET TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Visio – 17/03/2026



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
et Consignations



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES
**AGENCES
DE L'EAU**

REPLAY

Retrouvez l'intégralité de ce webinar
en replay sur ce lien

Mot de passe : AGRITE0326

ORDRE DU JOUR

10h05 – Introduction générale - *Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE*

10h15 – Présentation des grands enseignements de la note « Coopération monde agricole et collectivités territoriales » - *Anna FIEGEL et Alexis DORIER – AMORCE*

Présentation du catalogue agriculture / alimentation de la Banque des territoires en lien avec les enjeux eau/énergie/déchets - *Hugo MENESTRET – Banque des territoires*

11h00 – Trois parcours au choix de retours d'expériences distincts proposés en parallèle :

Salle principale : Parcours « Agriculture, déchets et économie circulaire »

Animation AMORCE - Loïs PAILLET, Chargé de mission Biodéchets

Sous salle zoom 1 : Parcours « Agriculture et protection de la ressource en eau »

Animation AMORCE - Alexis DORIER, Chargé de mission eau

Sous salle zoom 1 : Parcours « Agriculture et transition énergétique des territoires »

Animation AMORCE - Anna FIEGEL, Chargée de mission institutionnelle et juridique

Stratégie AMORCE eau et agriculture

Contexte :

Crise Mercosur et dermatose nodulaire

- Décembre 2025 : Retrait des syndicats agricoles majoritaires des discussions du GT national Captages sensibles
- Décembre 2025 : Circulaire imposant la tenue d'étude socioéconomique sur l'impact de la réduction des volumes prélevables pour l'agriculture.
- Janvier 2026 : Annonces du premier ministre Sébastien Lecornu d'un moratoire sur l'eau et d'une grande loi d'urgence sur l'agriculture et l'eau : volonté de faciliter les projets hydrauliques agricoles (dont les retenues d'eau), gel de certaines redevances et règles (pollutions diffuses, volumes prélevables), possibles dérogations à la réglementation nitrates, révision du cadre européen et lancement d'un plan fiscal de 300 M€ pour soutenir l'agriculture.
- Janvier 2026 : Et lettre ouverte du Premier ministre aux agriculteurs : recensement par les préfets des projets hydrauliques locaux bloqués, triplement du fonds de soutien aux équipements hydrauliques agricoles, accompagnement des projets adaptés aux réalités locales, projet de loi exceptionnelle sur les usages de l'eau en agriculture, maintien du budget de la PAC et renforcement des contrôles aux frontières sur les produits agricoles importés.
- Février 2026 : précisions apportées par la ministre de la transition écologique : pas de moratoire ni d'arrêt des décisions locales sur l'eau, poursuite des travaux et des autorisations existantes, maintien des votes des redevances dans les bassins, contrôles sur les stratégies nitrates avec instruction aux préfets, et regret du report de l'augmentation de la redevance.
- Salon de l'agriculture : Loi Urgence agricole présentée au conseil des ministre en mars 2026 et déposée en juin.

Positions AMORCE :

- Préserver l'eau pour préserver toutes les activités, dont l'agriculture, et les milieux
- Une loi eau qui intègre le volet agricole
- Protection des captages avec 2 niveaux d'intervention volontaire puis contraignant
- Si bassine - multiusages, conditionnée à la réduction de la consommation d'eau dans le temps
- Trouver les financements pour accompagner les mutations agricoles → faire contribuer l'industrie phyto-pharma et la réforme de la PAC

Stratégie AMORCE eau et agriculture

Actions AMORCE :

- Rencontre avec le 1^{er} Ministre et la Ministre de la transition écologique → loi eau, réforme PAC
- Rencontre avec l'APCA et la FNSEA au salon de l'agriculture et les autres syndicats
- Proposition pour l'eau et l'agriculture et loi eau transmise aux cabinets / propositions et amendements dans le cadre de la loi urgence agricole
- Travail engagé sur l'Europe avec le CNE et sur la PAC avec notre cabinet de conseil européen

Stratégie AMORCE Déchets et agriculture

Contexte et enjeux :

- Depuis le 1^{er} janvier 2024 (conformément au droit européen et à la loi AGECE 2020) : obligation de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets.
- Nécessité de trouver des débouchés sur les territoires :
- Via la méthanisation agricole : Voir guide AMORCE « L'élu et le biogaz »
- Via le retour au sol notamment le compost issu du TMB :

Positions AMORCE :

- Projet de loi « DADDUE » vise à adapter le droit français à plusieurs directives européennes récentes, tout en supprimant certaines sur-transpositions.
- Dans ce cadre : bilan arbitrage séance publique au Sénat : adoption de l'amendement AMORCE permettant le retour au sol des matières fertilisantes issues du tri mécano-biologique respectant les normes sanitaires représente une avancée importante pour la valorisation organique et l'économie circulaire.
- **AMORCE restera pleinement mobilisée pour la suite des débats à l'Assemblée nationale - en septembre vraisemblablement.**

Stratégie AMORCE Energie et agriculture

Contexte et enjeux :

- Loi APER 2023 : cadre réglementaire pour l'agrivoltaïsme et le PV au sol en zone agricole
- PPE 3 revue des objectifs sur l'éolien et le photovoltaïque à la baisse
- Nécessité d'une doctrine commune et de coopération multi acteurs :

Travaux AMORCE : rédaction de la 1^{ère} charte nationale agrivoltaïque construite avec un Groupe de Travail dédié regroupant 50 membres (35 structures différentes avec 14 collectivités, 5 syndicats départementaux d'énergie, 8 opérateurs privés, 1 chambre d'agriculture, 2 syndicats filières et 3 partenaires associatifs, l'ADEME et l'association AMORCE)

Stratégie transversale AMORCE

Webinaire du jour dédié aux coopérations monde agricole et collectivités pour la transition écologique et énergétique des territoires et étude à venir courant avril.

Guide de la transition écologique et énergétique à destination des candidats et futurs élus locaux (accessible sur [notre page internet](#) dédiée).

05. UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE ET DE BIODIVERSITÉ VOLONTARISTE, QUI ACCOMPAGNE LA TRANSITION DU SECTEUR AGRICOLE ET FORESTIER +

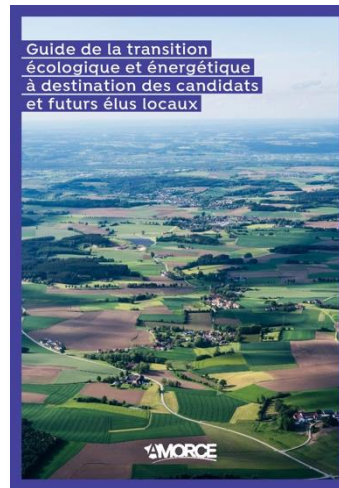
Développer des partenariats avec le monde agricole et forestier en se fixant des objectifs communs de résultats et de moyens (notamment sur l'accompagnement du monde agricole). De nombreux partenariats sont possibles sur de nombreuses thématiques pour encourager les pratiques durables : alimentation (via l'approvisionnement des cantines, notamment), réduction des prélèvements en eau, réduction de l'usage des pesticides, le retour au sol des matières organiques issues des collectivités, participation à la mobilisation de la biomasse pour la production d'énergie notamment.

Pour s'inspirer : retrouvez des retours d'expériences intéressants dans [cette publication](#) et dans [ces supports de présentation](#).

Pour aller plus loin :

- Mener une politique de structuration de la gestion de la forêt privée et publique sur son territoire, notamment en initiant la mise en œuvre d'un plan de massif forestier ou d'un plan de remembrement forestier.

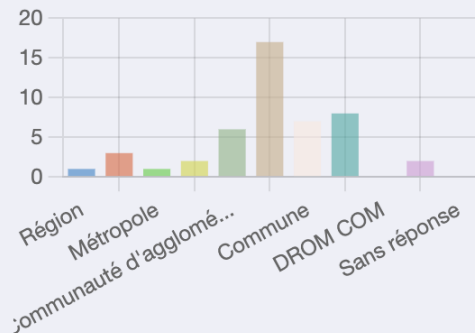
Guide de la transition
écologique et énergétique
à destination des candidats
et futurs élus locaux



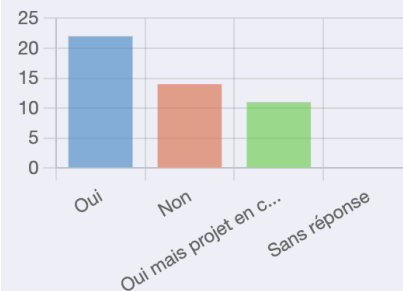
METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

- Première brique d'un travail mené par AMORCE sur les enjeux agricoles et la transition écologique des territoires
- Action en partenariat avec la Caisse des Dépôts Banque des Territoires et les Agences de l'eau
- Enquête réalisée en 2025 par AMORCE pour identifier des retours d'expériences d'adhérents
- Presque 50 réponses apportées - Merci à celles et ceux qui ont participé !

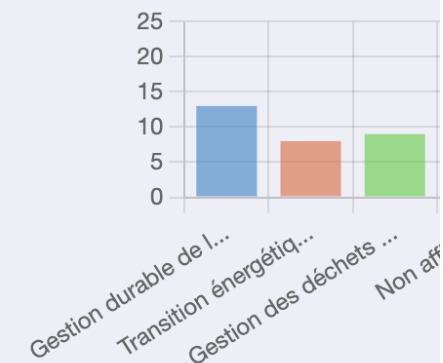
Typologie de collectivité territoriale ou groupement :



Votre structure a-t-elle développé des projets (aboutis) en lien avec les acteurs du monde agricole ?



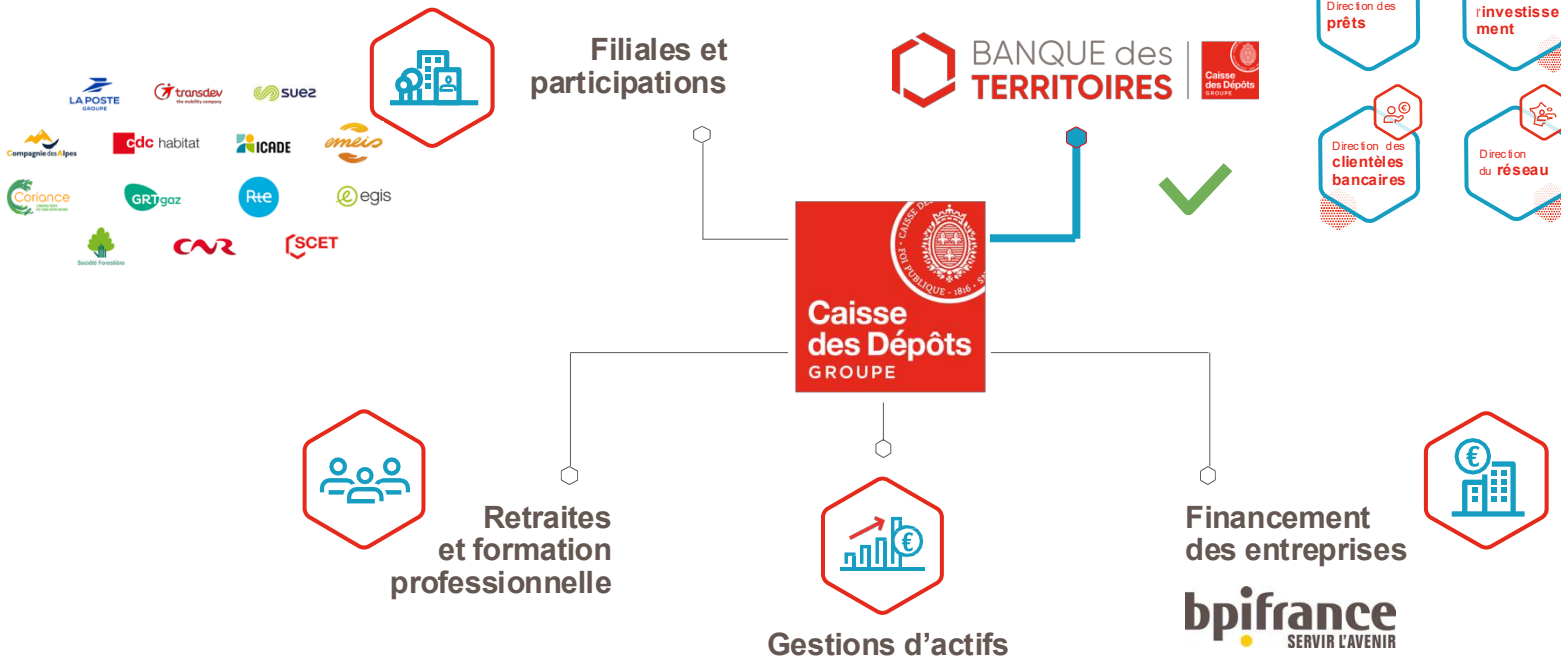
Si oui, dans quels domaines ?



Enquête a permis d'identifier les axes de la note en collaboration avec nos partenaires.

La Banque des Territoires

Un des 5 métiers du groupe Caisse des Dépôts



La Direction de l'Investissement

Concrétiser ensemble les projets structurants des territoires de demain



3 Classes d'actifs



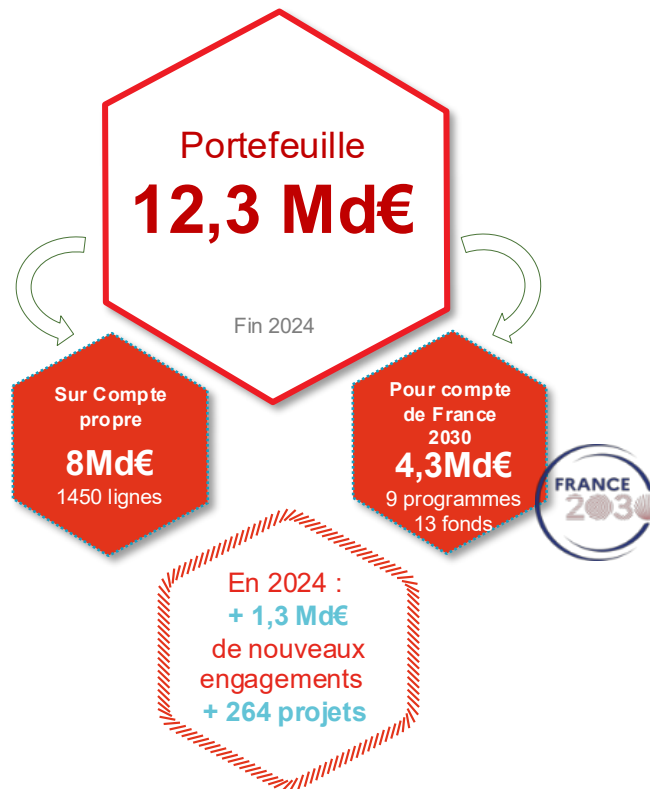
Entreprises



Immobilier



Infrastructures



16 Directions régionales

38
implantations territoriales

Stratégie Environnement

Investir pour la préservation des ressources naturelles et la protection du vivant



Accompagner la **transition agricole et alimentaire** des territoires



Contribuer à **préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité**



Economie circulaire : accompagner des projets locaux de **prévention, de collecte, réemploi** et valorisation des déchets



Contribuer à préserver la **biodiversité**, à séquestrer du **carbone** et à gérer durablement les **forêts**



Types de projets

- Projets **territoriaux** à **fort impact** environnemental, social et territorial
- **Startups** en forte croissance ayant un lien direct avec nos priorités stratégiques
- **Foncières** détenant des terres agricoles ou du foncier non artificialisé
- **Infrastructures** de gestion des eaux



Forme d'investissement

- **Participation minoritaire** en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des **sociétés de projet, d'exploitation ou de service**
- Investissements pour compte propre ou pour le compte de **l'État** dans le cadre de **mandats France 2030**
- Accompagnement sous forme **d'ingénierie et d'accélération** de projets à fort potentiel

Transitions agricoles et alimentaires

Investir pour la préservation des ressources naturelles et la protection du vivant

Objectifs



Sécuriser et développer les capacités de production : protection du **foncier agricole**, développement de **filières critiques** au service de la souveraineté alimentaire

Accompagner la transition agroécologique : préservation des ressources, adaptation au changement climatique

Aider les collectivités à répondre aux objectifs réglementaires, notamment les lois **EGALIM** et **AGEC**

Favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité à travers la lutte contre la **précarité** et l'**insécurité alimentaire**

Axes d'intervention



Ingénierie territoriale (appui aux collectivités dans le cadre des PAT) **et accélération de projets à fort potentiel**

Investissements directs et intermédiés dans des **projets nationaux ou territoriaux sur toute la chaîne de valeur** : foncier agricole, unités de transformation, cuisines centrales, infrastructures logistiques (MIN), startups innovantes, immobilier industriel...

Pas de financement des exploitations agricoles en direct

Mandats France 2030 : financement de l'innovation au service de la transition agricole et alimentaire



Interventions sur eau/déchets/énergie

Et synergies avec la stratégie agriculture & alimentation



Objectifs :

- Organiser la **sobriété** des usages de l'eau
- Optimiser la **disponibilité** de la ressource
- Préserver la **qualité** de l'eau et restaurer les écosystèmes
- Accroître la **résilience** aux sécheresses & inondations

Outils d'intervention :

- **Ingénierie** territoriale
- **Prêts** aux collectivités (Aqua Prêt)
- **Investissements** dans des projets liés au petit et grand cycles de l'eau



Liens avec agriculture & alimentation :

- Protection aires d'alimentation/captage
- Soutien à l'agriculture biologique
- Sobriété hydrique des industries agroalimentaires
- Pilotage de l'irrigation
- Valorisation agronomique des boues d'épuration



Objectifs :

- Accompagner des projets de prévention, collecte, **réemploi** et **valorisation** des déchets
- Apporter des solutions aux collectivités pour leur permettre de répondre aux **objectifs réglementaires**
- Accompagner les acteurs de **l'économie circulaire** dans les territoires

Outils d'intervention :

- **Ingénierie** territoriale
- **Investissements** dans des entreprises privées à fort impact et d'économie mixte (biodéchets, contenants alimentaires, DEEE, matériaux de la construction et du BTP)



Liens avec agriculture & alimentation :

- Enjeux AGEC en restauration collective
- Bouclage du cycle des nutriments (dont valorisation biodéchets)
- Production de biofertilisants



Objectifs :

- Produire **l'énergie** dans nos territoires
- Promouvoir une **industrie** décarbonée, moderne et compétitive
- Rénover les **bâtiments** et les raccorder à des réseaux d'énergie
- Accompagner les **mobilités** décarbonées

Cibles d'intervention :

- Grands actifs de **production ENR**
- Moyens de production **diffus** et nouvelles formes de commercialisation
- Moyens de **flexibilité** (stockage, effacement)
- **Molécules bas-carbone** et chaleur renouvelable

Liens avec agriculture & alimentation :

- ENR agricoles dont agrivoltaïsme
- Décarbonation industries agroalimentaires
- Méthanisation et biocarburants
- Récupération de chaleur fatale
- Décarbonation de la logistique

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET INTRODUCTIF TRANSVERSAL

1. Enjeux environnementaux et réglementaires

Objectifs européens :

Neutralité climatique d'ici **2050** (Pacte vert européen)

25 % de surfaces en bio et **-50 % de pesticides** d'ici 2030 (Green Deal « De la ferme à la table »)

42,5 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici 2030 (RED II).

Cadre français : Planification écologique (France Nation Verte) pour des pratiques agricoles sobres et résilientes.

2. Agriculture et ressources naturelles

Eau :

58 % de la consommation nationale d'eau (hors énergie), jusqu'à 80 % dans certains bassins en été.

77 % des captages contaminés par des pesticides ou métabolites.

Coût annuel du traitement de la pollution agricole : 484 M€ (eau potable) + 1 Md€ (eaux usées).

Émissions GES :

13,1 % des émissions totales de l'UE-27 (méthane, protoxyde d'azote).

-24 % d'émissions depuis 1990 (progrès, mais défis persistants).

Sols :

60-70 % des sols européens dégradés (érosion, pollution).

47 % du stock de carbone des sols français lié aux terres agricoles.

3. Agriculture, créatrice de valeur

Économie :

89,3 Md€ de production agricole (2024), 708 000 emplois.

60 000 exploitations en bio (14 % du total).

Énergies renouvelables :

50 000 exploitations impliquées (biocarburants, biogaz, photovoltaïque).

1,35 Md€ de chiffre d'affaires annuel

(énergies renouvelables agricoles).

Déchets et économie circulaire :

Valorisation des biodéchets, boues d'épuration, gaspillage alimentaire.

4. Aménagement du territoire

Foncier :

28 M d'hectares cultivés (50 % du territoire national).

Objectif : +50 000 km de haies d'ici 2030.

Circuits courts :

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour relocaliser l'alimentation.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MONDE AGRICOLE

1) Planification et acculturation territoriale

PCAET :

- ⇒ **Agriculture figure comme thématique du diagnostic PCAET** au titre de sa contribution aux émissions de GES / nécessité d'intégrer aussi des actions au sein des plans d'actions
- ⇒ **PAT** : action plus dédiée au sein du PCAET (territorialisation de l'agriculture, alimentation et gaspillage alimentaire, circuit court etc)

=> impliquer les agriculteurs du territoire dans son élaboration et son déploiement => Travaux de Chambre d'agriculture : méthodologie et clés de réussite : fiches actions + Sensibilisation avec la Fresque du Climat + diagnostic carbone réalisés par les conseillers, organisation d'animations locales pour créer du lien entre les exploitants et les habitants,

Action dédiée PCAET :

- **Réduire les émissions GES** : aider financièrement les agriculteurs à effectuer des diagnostics de l'empreinte carbone avec la Chambre d'agriculture
- Favoriser l'**autonomie énergétique des fermes**
- Valoriser les métiers agricoles auprès des habitants / volet **acceptabilité des projets**

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MONDE AGRICOLE

2) Coopération et gouvernance multi acteurs pour :

A- Valoriser les ressources et produire de l'énergie :

Le monde agricole peut s'insérer dans des synergies locales afin de protéger les milieux et la biodiversité, fournir des ressources utiles et valorisable énergétiquement tout en étant une source de financement pour l'exploitation :

- La gestion des haies / bois bocager et sa valorisation énergétique :

Exemple de structuration coopérative et locale du bois bocager : la SCIC MLBE

Créée en septembre 2012, la Société Coopérative à Intérêt Collectif « Maine-et-Loire Bois Energie » valorise du bois déchiqueté produit localement auprès de chaufferies et services espaces verts du Maine-et-Loire et des territoires limitrophes.

Autre exemple : Labellisation, charte de valorisation de la ressource etc.

Nombreux co bénéfiques : gestion durable de la ressource des agriculteurs, garantir la pérennité des haies, maintenir la protection du milieu (contre le vent, l'érosion, etc), valorisation économique des haies pour les agriculteurs.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MONDE AGRICOLE

2) Coopération et gouvernance multi acteurs pour :

A- Valoriser les ressources et produire de l'énergie :

- Les co produits de l'agriculture mobilisables :

Paille céréalière

Ressource :

Résidus de tiges de graminées (blé, orge, seigle, riz)

Usages traditionnels : fourrage, paillage, retour au sol

Valorisation énergétique :

Combustible en chaufferie après broyage

Anas de lin

Ressource :

Partie ligneuse de la tige de lin
Coproduct de l'industrie textile

Atouts énergétiques :

PCI élevé

faible densité → stockage facile
compétitif face au bois

Résidus de maïs

Ressource :

Parties aériennes ou rafles de maïs
Broyées pour produire un combustible proche de la paille

B- Valoriser les ressources pour mieux isoler les bâtiments :

Isolants biosourcés : Valorisation de co / sous produit agricole pour l'isolation des bâtiments /

Construction de filière dédiée et rôle / appui des collectivités :

- ⇒ Voir intervention de Samuel Courgey (Association Arcanne) [webinaire](#) - AMORCE 2023
- ⇒ Formation des techniciens en interne au sein des collectivités
- ⇒ Structuration de filière dédiée avec le monde agricole

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MONDE AGRICOLE

C- Mobiliser le foncier agricole : déployer des projets agrivoltaïques

Sollicitation du foncier, aménagement du territoire, stratégie en termes d'activité agricole, adaptation au dérèglement climatique, concertation... L'engagement des collectivités territoriales constituent un véritable catalyseur pour le développement de ces projets, des régions aux communes.

Voir Note AMORCE : Agrivoltaïsme : un cadre réglementaire pour des projets de territoires innovants et aux multiples enjeux ([ENT74](#))

Action AMORCE en cours : Charte nationale Agrivoltaïsme

Retour d'expérience **DEM&TER** : Présentation de l'expérimentation agrivoltaïque par Valorem

3) Ingénierie et appui financier aux projets :

Collectivité peut jouer un rôle en investissant le champ économique : Aider les agriculteurs à trouver des marchés, des débouchés locaux, ou encore participation dans la structuration de filières.

➤ Soutien à la trésorerie et aux portages des projets :

Retour d'expérience du **SDE03** : soutenir la méthanisation agricole grâce à un mécanisme d'avance de trésorerie

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET GESTION DES DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MONDE AGRICOLE

1) Planification et acculturation territoriale :

- ⇒ **PAT** : territorialisation de l'agriculture, alimentation et gaspillage alimentaire, circuit court etc.
- ⇒ Etablir une stratégie alimentaire et agricole / rassembler les acteurs du secteur agri-alimentaire et rôle d'animation pour concevoir une stratégie alimentaire territoriale.
- ⇒ **PCAET** : intégrer ce volet dans ses actions pour être éligible aux **CRTE**.

Département des Deux-Sèvres : Présentation des actions en faveur de l'approvisionnement local et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

2) Valorisation des ressources et gouvernance des projets

A- Valorisation organique en agriculture :

- Apporte des réponses aux enjeux de souveraineté nationale, à la fois sur le plan agricole et sur le plan énergétique
- Retour au sol de ces matières organiques => permet de fertiliser les terres avec des nutriments et des oligo-éléments nécessaires aux cultures, en substitution d'engrais minéraux
- Et la méthanisation de ces déchets est une solution pour produire un gaz renouvelable.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

VOLET GESTION DES DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MONDE AGRICOLE

A- Valorisation organique en agriculture :

Obligation de tri à la source des biodéchets : quelles débouchées ?

La valorisation organique en agriculture est une nécessité lorsqu'une collectivité collecte des déchets alimentaires ou végétaux. L'interconnaissance est d'autant plus fondamentale que les partenaires agricoles structurent nombre de territoires.

Valorisation des végétaux issus des déchetterie :

- ⇒ Broyage des végétaux issus des déchetteries et mise à disposition via contractualisation avec des maraichers.
- ⇒ Valorisation des déchets verts en litière animale.

Valorisation du compost :

Les composteurs grutables en gestion de proximité avec valorisation agricole

Crestois et Pays de Saillans Communauté de Communes Coeur de Drôme

Démarche de co-compostage de déchets verts en bout de champ avec plan d'épandage

Belle-Île-en-mer Communauté de communes.

B - Gouvernance de projets de méthanisation

- ⇒ Appui foncier / financier aux méthaniseurs agricoles
- ⇒ Partenariat public privé agricole : valorisation du biogaz pour la flotte municipale

3) Maîtrise et mobilisation du foncier

- ⇒ Mise à disposition de terres agricoles : par exemple, sous condition de conversion en bio
- ⇒ Document d'urbanisme : réserve foncière pour plateforme de compostage, méthaniseur etc (cf lien avec le ZAN – voir note AMORCE [DJ44](#))
- ⇒ Collectivité : faciliter la recherche de foncier ou les changements de pratique :
Exploitation de culture de Silphie pour alimenter les méthaniseurs et préserver la nappe phréatique d'infiltration de pesticides

1- La Protection quantitative de la ressource en eau

- ⇒ 11% des prélèvements en France, soit 3,4 milliards de m³
- ⇒ 6,8% des surfaces agricoles, soit 1,8 millions d'hectares
- ⇒ Selon une étude de France Stratégie, des projections de la consommation d'eau dans le secteur agricole montrent une augmentation significative de la demande en irrigation à l'horizon 2050. Dans le scénario le plus défavorable (scénario tendanciel), la consommation d'eau destinée à l'irrigation des cultures augmenterait de 167 %, tandis que dans le scénario le plus favorable (scénario de rupture), la hausse serait limitée à 44 %.

A-Optimiser les consommations d'eau pour des usages agricoles

- ⇒ Consommation influencée par : les pratiques agricoles, les choix variétaux et de cultures ou le matériel d'irrigation
- ⇒ Levier d'action pour la protection quantitative : PAT, labels, les tarifs de l'eau et les partenariats avec les chambres d'agricultures

B-La réutilisation des eaux pour l'agriculture

- ⇒ Contexte législatif : décret du 29/08/2023 et arrêté du 18/12/2024
- ⇒ Projets de REUT nécessitent collaboration forte entre SPEA et exploitants
- ⇒ La gouvernance et le modèle économique doit être définie dès le démarrage du projet

2-La Protection qualitative de la ressource en eau

A-État des lieux de la pollution en captage

- ⇒ 32 900 captages d'eau potable dont 96% prélèvent de l'eau souterraine
- ⇒ 14 300 captages fermés entre 1980 et 2024 dont 4 600 pour des problèmes de qualités
- ⇒ 100 captages fermés ou abandonnés par an pour des pollutions non traitables techniquement ou financièrement

Face aux autorités de mise sur le marché et usages des intrants agricoles qui relèvent de compétences nationales ou européennes

B-Protection des captages

- ⇒ La collectivité peut solliciter la détermination des périmètres de protection et la mise en place d'un plan d'action volontaire
- ⇒ Les agriculteurs peuvent prendre part aux actions de protection
- ⇒ Le préfet peut effectuer un rôle d'arbitrage ou de contrainte en fonction des besoins

2-La Protection qualitative de la ressource en eau

C-Accompagnement technique aux changements de pratiques

- ⇒ Changement de pratiques impose de revoir une partie du modèle d'exploitation et de filières de valorisation
- ⇒ Appui technique de proximité, formation et expérimentation de fermes pilotes avec des partenariats clés dont les chambres d'agriculture
- ⇒ Les collectivités peuvent aussi agir sur l'ouverture ou la structuration de débouchés spécifiques
- ⇒ Suivi régulier et une évaluation des actions mises en œuvre

D-Accompagnement financier au changement de pratiques

- ⇒ MAEC, inscrits dans la PAC portent sur des pratiques agricoles spécifiques
- ⇒ PSE, reposent sur une logique de rémunération des services rendus à la collectivité
- ⇒ Étude France Stratégie estime à 1 milliards d'euro par an le changement de pratiques financés par des PSE (fourchette haute)
- ⇒ Des outils structurant pour accompagner la transition agricole mais nécessitent une réflexion stratégique
- ⇒ Besoin de respecter le principe pollueur payeur – la facture d'eau ne peut pas être la seule ressource à mobiliser

2-La Protection qualitative de la ressource en eau

E-La maîtrise foncière

- ⇒ Maitrise foncière levier durable en particulier pour les AAC
- ⇒ Intégrée dans des démarches territorialisées, souvent PAT
- ⇒ Mais maitrise foncière : difficultés des services d'obtenir les informations sur la vente de parcelle à temps, besoins financiers forts.
- ⇒ Outil important mais partiel qui peut être mobilisé en compléments

REX : le rôle structurant de la collectivité dans la démarche Concert'eau – *Par Marie ARDIET, Animatrice Concert'eau, EP Loire et Virginie VILLEMIN, Cheffe de service, Conseil Départemental du Cher*

3- Planification et concertation pour définir un cadre partagé d'action sur l'eau et l'agriculture:

A-Des cadres structurants de gouvernance et d'actions

- ⇒ Les SAGE définissent les objectifs de gestion équilibrée et durable de l'eau reposant sur la gouvernance des CLE
- ⇒ Les PTGE visent à compléter ces dispositifs en reposant sur un diagnostic des acteurs sur les déséquilibres structurels entre les ressources disponibles et les besoins
- ⇒ Les études HMUC ont pour objectifs d'apporter de la connaissance pour faciliter la gestion de la ressource en eau en prenant en compte les effets des changements climatiques
- ⇒ Ces études comprennent 4 volets : Hydrologique, Milieux, Usages et Climat

3- Planification et concertation pour définir un cadre partagé d'action sur l'eau et l'agriculture: B-Coopération, partage des constats et rôle structurant des collectivités

- ⇒ Coopération entre collectivité, services de l'état, acteurs agricoles, usagers et gestionnaires de milieux aquatiques
- ⇒ Les départements et régions ont un rôle central grâce à l'animation territoriale, coordination entre les acteurs et la mise en place de dispositif d'ingénierie territoriale
- ⇒ Les collectivités ont des leviers d'actions comme l'amélioration de la connaissance du territoire, coordonner et animer les concertations, accompagner l'évolution des pratiques agricoles et d'articulation des politiques locales

REX : le rôle structurant de la collectivité dans la démarche Concert'eau – Par Marie ARDIET, Animatrice Concert'eau, EP Loire et Virginie VILLEMIN, Cheffe de service, Conseil Départemental du Cher

3- Planification et concertation pour définir un cadre partagé d'action sur l'eau et l'agriculture:

C-Intégrer d'avantage l'eau dans les PAT

- ⇒ 451 PAT recensés totalisant 807 actions dont 160 portent explicitement sur la compétence « eau »
- ⇒ 62% des actions « eau » sont en cours de mise en œuvre et 6% sont déjà réalisées

REX : L'intégration de la gestion de l'eau dans les Projets Alimentaires Territoriaux – *Par Marie CASPAR, Chargée du PAT et de la stratégie foncière, Communauté de Communes de la Dombes*

=> Publication de l'étude d'ici fin avril : un **mailing** vous sera adressé pour la télécharger !

***N.B.-** Les préconisations édictées dans cette étude ne sont ni exhaustives ni hiérarchisées et ne visent en aucun cas à remettre en cause :*

La hiérarchie des modes de traitement des déchets établis par la directive européenne relative aux déchets de 2008, et inscrite à l'article L. 541-1 du code de l'environnement ;

La démarche EnR'Choix telle que proposée par l'ADEME ;

Mais ambitionnent de proposer des solutions complémentaires à déployer selon leur pertinence dans les territoires et à acculturer les nouveaux élus locaux à ces enjeux.

WEBINAIRE TRANSVERSAL

AGRICULTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Parcours Energie – 17/03/2026



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES
**AGENCES
DE L'EAU**

Nos dernières publications de la thématique Énergie

- L'urbanisme au service de la transition écologique des territoires - [JULAA83](#) – mars 2026
- Planification locale de l'énergie : penser l'avenir des réseaux – [ENLAA86](#) – mars 2026
- Enquête sur les projets d'autoconsommation des collectivités – [ENT84](#) – février 2026
- Les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables électriques – [ENJ37](#) – février 2026
- Le partage territorial de la valeur dans les projets EnR – [ENJ36](#) – février 2026
- Rapport sur l'évolution des réseaux de distribution de gaz – [ENT79](#) – novembre 2025
- Agrivoltaïsme : un cadre réglementaire pour des projets de territoires innovants et aux multiples enjeux - [ENT74](#) – 4 juin 2025
- Développement du photovoltaïque et documents d'urbanisme – [ENJ21](#) - 26 décembre 2022
- Guide – L'élu, la méthanisation et le biogaz – [ENP78](#) – 6 janvier 2022

- Et [Nos boîtes à outils Energie et Réseaux de chaleur](#)



Nos prochains événements des thématiques Énergie & Réseaux

[Replays disponibles sur notre site internet](#)

Mars 2026

- **Vendredi 27 mars** - Club Cléo : Partager la valeur des projets éoliens : quels leviers pour les territoires ? (Webinaire) : [Inscrivez-vous !](#)

Avril 2026

- **Vendredi 10 avril** - Groupe de travail : intégration des OPAH/PIG aux pactes territoriaux (Webinaire) : [Inscrivez-vous !](#)

Colloque Energie INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT Mardi 19 mai 2026 – Paris

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)





Suivez-nous et retrouvez toutes nos actualités sur



notre [site Internet](#)

notre [Centre de Ressources & Boîtes à outils](#)

nos [Communautés](#)

notre [agenda global de nos événements](#)

notre [Newsletter](#) bi-mensuelle

Connectez vous à votre [espace adhérent](#) pour accéder à tous nos services

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :



Anna FIEGEL
Chargée de mission institutionnelle et
juridique - AMORCE

afiegel@amorce.asso.fr

Tél. : 04 72 74 29 35

ORDRE DU JOUR DES INTERVENTIONS

1) Mobiliser la biomasse agricole de son territoire : la SCIC MLBE comme structuration coopérative et locale du bois bocager

– Par Florent VILLEPELLÉ, Responsable filière bois, SCIC Maine-et-Loire Bois Energie

2) Présentation du projet d'expérimentation Agrivoltaïque DEM&TER

– Par Thomas Di Franco, VALOREM

3) Soutenir la méthanisation agricole grâce à un mécanisme d'avance de trésorerie

– Par Bertrand LENOIR, Directeur général, SDE 03



Mobiliser la biomasse de son territoire : la SCIC Maine-et-Loire Bois Énergie comme exemple de structuration coopérative multi-acteur et locale du bois bocager

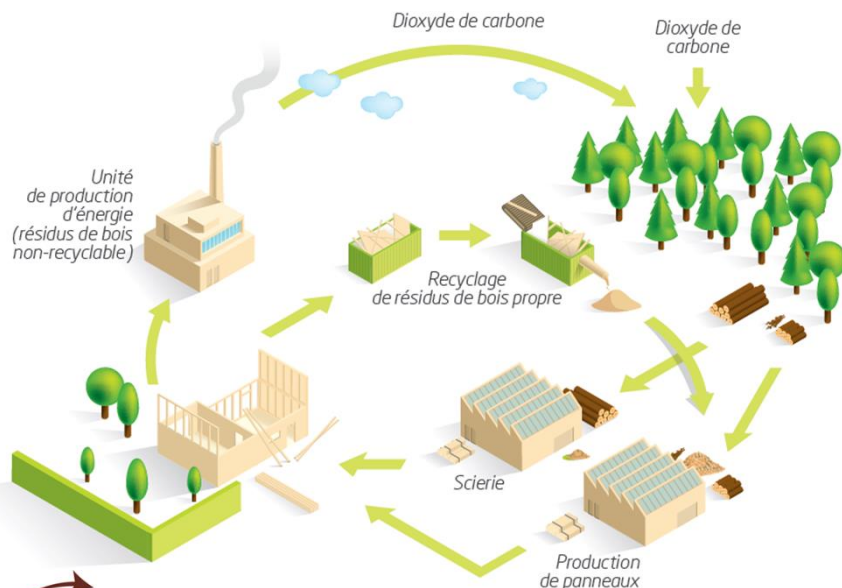


FLORENT VILLEPELLÉ

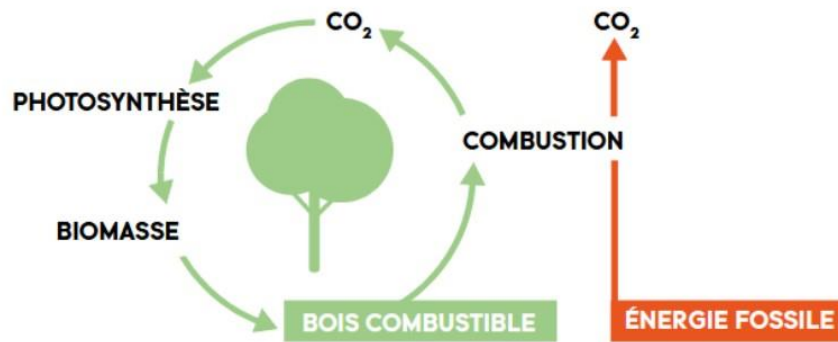
RESPONSABLE SCIC MAINE-ET-LOIRE BOIS ENERGIE

Qu'est-ce que la SCIC MLBE ?

Créée en septembre 2012, la Société Coopérative à Intérêt Collectif « **Maine-et-Loire Bois Energie** » valorise du bois décheté produit localement auprès de chaufferies et services espaces verts du Maine-et-Loire et des territoires limitrophes.



On exploite moins de CO₂ que la forêt et les arbres absorbent



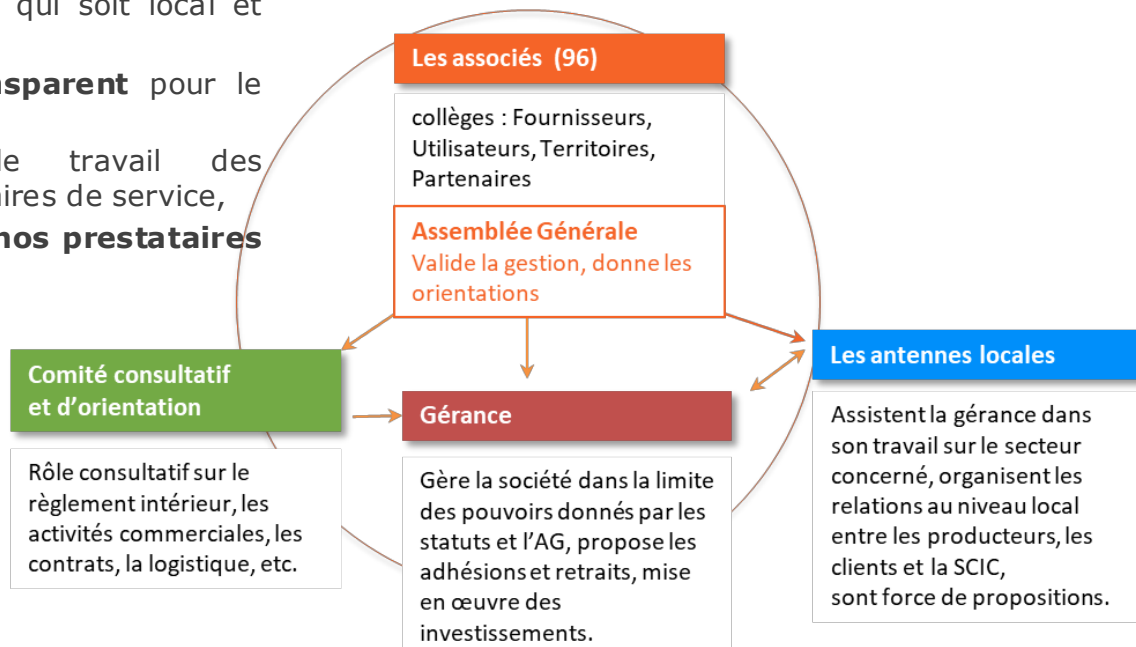
LE CYCLE CARBONE DU BOIS ÉNERGIE

Source : ADEME

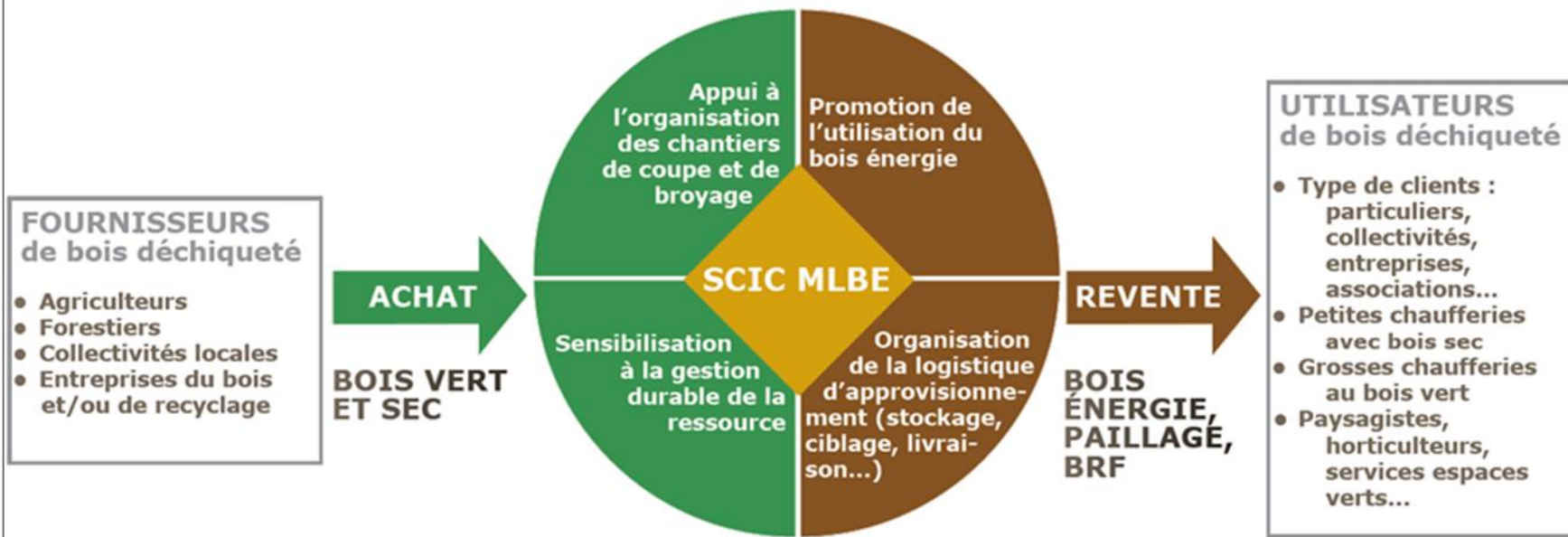
→ **UNE ENERGIE RENOUVELABLE**

Quelles sont les missions de la SCIC MLBE ? Sa gouvernance ?

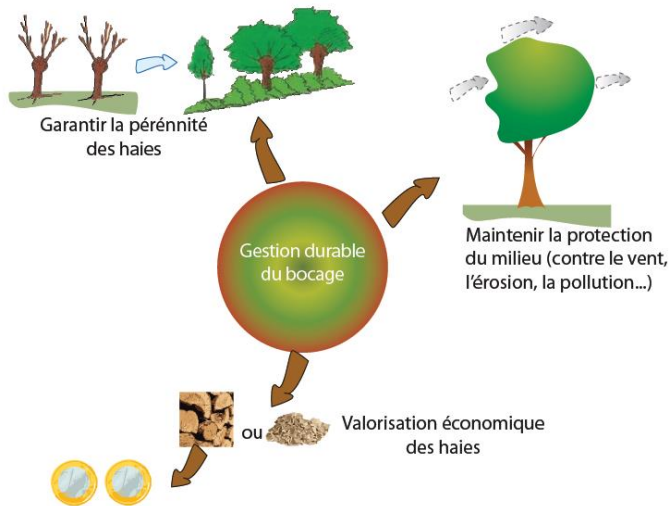
- **Apporter des solutions** d'exploitation du bois aux fournisseurs locaux,
- **Garantir la pérennité de la filière bois énergie** sur le territoire,
- **Gérer durablement la ressource** : les fournisseurs adhérents de la SCIC en bois bocager et/ou forestier doivent réaliser un Plan de Gestion Durable des Haies et des Systèmes Agroforestiers (entretien, plantations...),
- **Garantir un produit de qualité** qui soit local et renouvelable à nos clients,
- **Vendre le bois à un prix transparent** pour le client,
- **Rémunérer équitablement** le travail des producteurs de bois et nos prestataires de service,
- **Associer tous les acteurs dont nos prestataires** à la gestion durable du bocage.



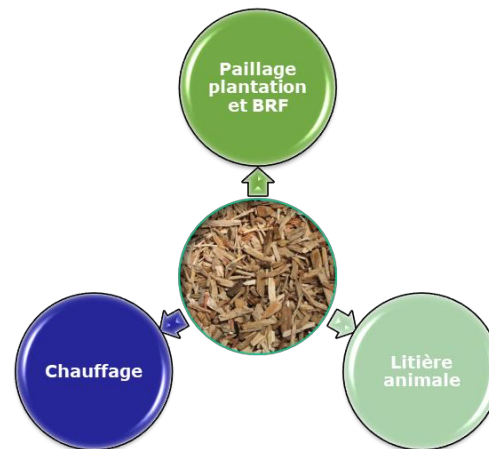
Quelles sont les missions de la SCIC MLBE ? Son fonctionnement ?



Qu'est-ce que la ressource bocagère ?



Les valorisations possibles du bois décheté

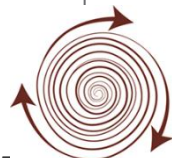


Les champs d'action des chantiers bocagers :

- Haies
- Ripisylves (bords de cours d'eau)
- Bosquets (< 4 ha)

-> Mise en production grâce à une gestion dynamique des linéaires (mis en production d'un capital de départ, pas d'arrachage).

Equivalences énergétiques	
1 MAP* sec de feuillus	85 à 100 litres de fuel
	850 KWh
	250 kg de bois sec (hum 25%)
100 ml de haies	20 à 60 MAP tous les 15 ans
4 MAP*	2,5 t CO2 économisés (comparaison avec fuel)



Comment la SCIC MLBE s'inscrit-elle dans la gestion durable du bocage ?

Visite préalable du chantier

La coupe et le rangement



Le transport au lieu de stockage



Le chargement



Le déchetage



Le stockage sous abri (6 mois)



La livraison chaufferie



- **Accompagner les fournisseurs** dans l'organisation de leurs chantiers de coupe et déchetage de bois,
- **Sensibiliser les fournisseurs** à la Gestion Durable de leur ressource en bois (PGDH, PEFC, ...),
- **Collecter le bois** issu des fournisseurs du Maine-et-Loire et départements limitrophes,
- **Stocker et sécher le bois** si besoin,
- **Livrer** les collectivités, agriculteurs, industriels, scieries, paysagistes en bois décheté local.



Comment répondre au cahier des charges des chaufferies ?

- La SCIC MLBE est certifiée CBQ+, CHALEUR BOIS QUALITE PLUS, depuis le 21 janvier 2019. Cette certification nous ouvre les portes aux certificats PEFC FORÊT et ISO 9001.
- La certification ISO 9001 est une démarche de management de la qualité. L'objectif est de garantir la production et la distribution d'un combustible adapté aux installations de chauffage automatique au bois et les différentes réglementations en vigueur. C'est une démarche qualité en continue qui est un moyen de garantir et de répondre parfaitement aux besoins des clients.

Membre de l'association
CHALEUR BOIS QUALITE +



QUAL-PEFC-COC-15931



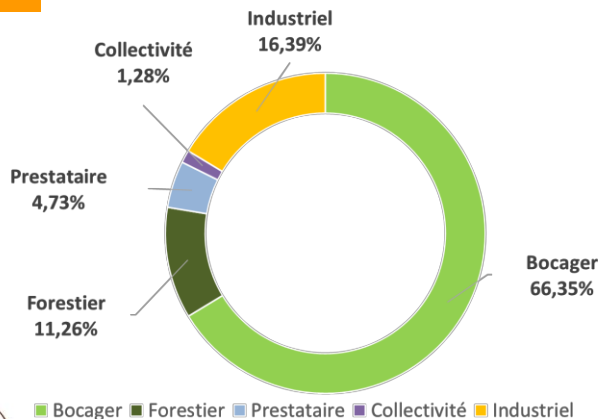
Après 12 ans, quel bilan pour la SCIC MLBE ?

La SCIC MLBE, aujourd'hui, c'est :

- ✓ **17 000 T** de bois énergie vendues et 6500 m3 de paillage + bois d'œuvre vendus,
- ✓ **32 chaufferies** livrées dont 30 en Maine-et-Loire,
- ✓ **+ de 300 fournisseurs** différents (agriculteurs principalement, collectivités locales, propriétaires forestiers, scieries et élagueurs).

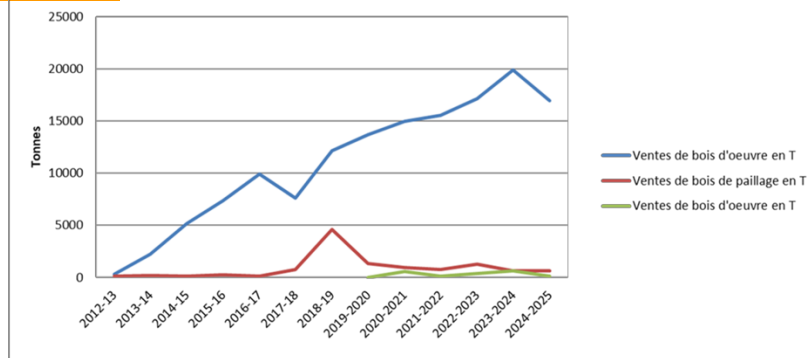
Achat de Bois décheté

Répartition des fournisseurs 2024-2025



Revente de Bois décheté

Quantité de bois décheté vendu par exercice depuis 2012



Cela représente entre **70 et 90 km** de haie entretenus et valorisés sur la saison 2024-2025 et **+ de 600 km** depuis la création de la SCIC MLBE.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact :

Florent VILLEPELLÉ

florent.villepelle@pl.chambagri.fr

02.41.96.75.79

SCIC MAINE ET LOIRE BOIS ENERGIE

Maison de l'Agriculture

14, avenue Jean Joxé

49006 ANGERS Cedex 01

01

DEM&TER Expérimentation Agrivoltaïque

L'ÉNERGIE
D'AGIR



DEM&TER

En savoir plus
demeter-agrioltaisme-landes.fr

2 hectares

de centrale solaire
et zones témoins

250 kWc

de puissance installée

3 organismes de suivi

des essais agronomiques et
environnementaux



INRAE

invenio

3 ans minimum d'essais
sur différentes cultures

**Soutien
financier**



**Projet intégrant le Pôle
National de Recherche
sur l'Agri-photovoltaïsme**

En 2025

4 cultures implantées



+ 1 culture d'hiver : Orge

Suivis de microclimat via 7 stations météo



Les zones d'essais

Zone « Grandes Cultures »



Hauteur à l'axe : 2,10 m
Largeur : 9 m

Zone « Cultures Pérennes »



Hauteur à l'axe : 2,80 m
Largeur : 8 m

Systeme d'irrigation



Couverture intégrale



Forage + pompage

02

Retour sur l'année 2025 et projections

L'ÉNERGIE
D'AGIR



Retour terrain sur l'année 2025

Luzerne

30 avril - Semis

- À la volée puis rappaie superficielle
- 25 kg/ha
- En zone témoin et AgriPV



25 mai - Levée et développement de la luzerne

- Fertilisation minérale potassique
- 2 désherbages chimiques

Retour terrain sur l'année 2025

Luzerne



Pose de sondes pour pilotage de l'irrigation

- Lien avec les données météo des stations METER
- Aide à l'irrigation pour l'agriculteur



Été – Deux récoltes de la luzerne

- Fortes chaleurs en août
- **Problème d'irrigation à partir de fin Juillet**
- **Rendements faibles en août**
- 3 modalités agripv (est, ouest et milieu de la bande)
- 1 modalité témoin

Retour terrain sur l'année 2025

Luzerne



Luzerne AgriPV



Luzerne Témoin

Septembre – Reprise de végétation

- Bon peuplement en zone agriPV

Troisième récolte

- Reprise de végétation à la faveur des conditions climatiques de septembre (pluies, températures modérées)



Luzerne AgriPV



Luzerne Témoin

Retour terrain sur l'année 2025

Soja



13 juin – Développement du soja

- Levées décalées
- Perte de pieds → dégâts de lièvres et mouche du semis

Début août – Développement du soja

- Problèmes d'irrigation + canicule
- Stress hydrique important qui condamne le rendement



9 juillet – Développement du soja

- Bon état végétatif malgré les manques de pieds
- Zone témoin impactée par davantage de dégâts + mauvaises herbes



Culture d'hiver : Orge

Implantation en octobre 2025

- Bon peuplement
- Pas de différence à fin janvier entre les deux zones
- Consolider les rendements au printemps

Photos Orge du 20/01



Orge AgriPV



Orge Témoin





Retour terrain sur l'année 2025

Framboisier

Culture

Type de culture : plein champ

Espèces - Variété :
Framboises – Héritage

Plantation : 2025



Protocole de suivi

Catégorie	Mesure
Physiologie	Hauteur
	Stade phénologique
Sanitaire	Ravageurs
	Présence adventices rang + inter-rang
	Suivi global
	Mortalité
Production	Dates
	Rendement
	Qualité
Irrigation	Apports
	Besoins hydriques
Météo	Aléas climatiques



Retour terrain sur l'année 2025

Framboisier

Les principales premières observations

Mesure	Observations
Hauteur	Hauteur maximale plus élevée dans le témoin. Beaucoup plus homogène sous les panneaux
Stade phénologique	Témoin légèrement en avance sur l'apparition des premiers fruits (environ 10 j)
Adventices rang + inter-rang	Développement des adventices plus important dans le témoin
Aléas climatiques	Présence de brûlures sur les feuilles plus marquée dans le témoin La zone agriPV a beaucoup mieux résisté à la canicule
Rendement	Non mesuré (problème d'irrigation faussant les résultats)



Bilan Agro sur l'année 2025

Une première année riche en

- **Les cultures ont démarré correctement** malgré des aléas propres à l'agriculture fin juillet (irrigation)
- **Travail avec engins agricoles possible** entre les panneaux, sous réserve d'adaptation
- **Pas de dégâts** constatés sur les panneaux/structures
- Nouvelle culture de **luzerne et soja fonctionne** correctement sur la ferme
- **Les framboisiers semblent bénéficier fortement des panneaux photovoltaïques**
- Communication constructive avec l'agriculteur pour implanter et suivre les cultures
- Suivi expérimental rigoureux avec 5 répétitions pour chaque modalité



Projections sur 2026

Volet agricole : 3 grandes cultures expérimentales

Luzerne

- Poursuite sur deuxième année
- Irrigation adéquate
- 1 bande agriPV/Témoin



Céréale d'hiver (orge)

- Culture commune
- Facile d'implantation
- Moindre besoin en eau
- 1 bande agriPV/Témoin

Soja

- Culture commune, bon débouché
- Poursuite après échec 2025
- 2 bandes agriPV/Témoin



Projections sur 2026

Volet agricole : Culture de framboises

Framboises

- Poursuite sur deuxième année
- Mise en place d'une goutte à goutte
- Consolider les rendements



03

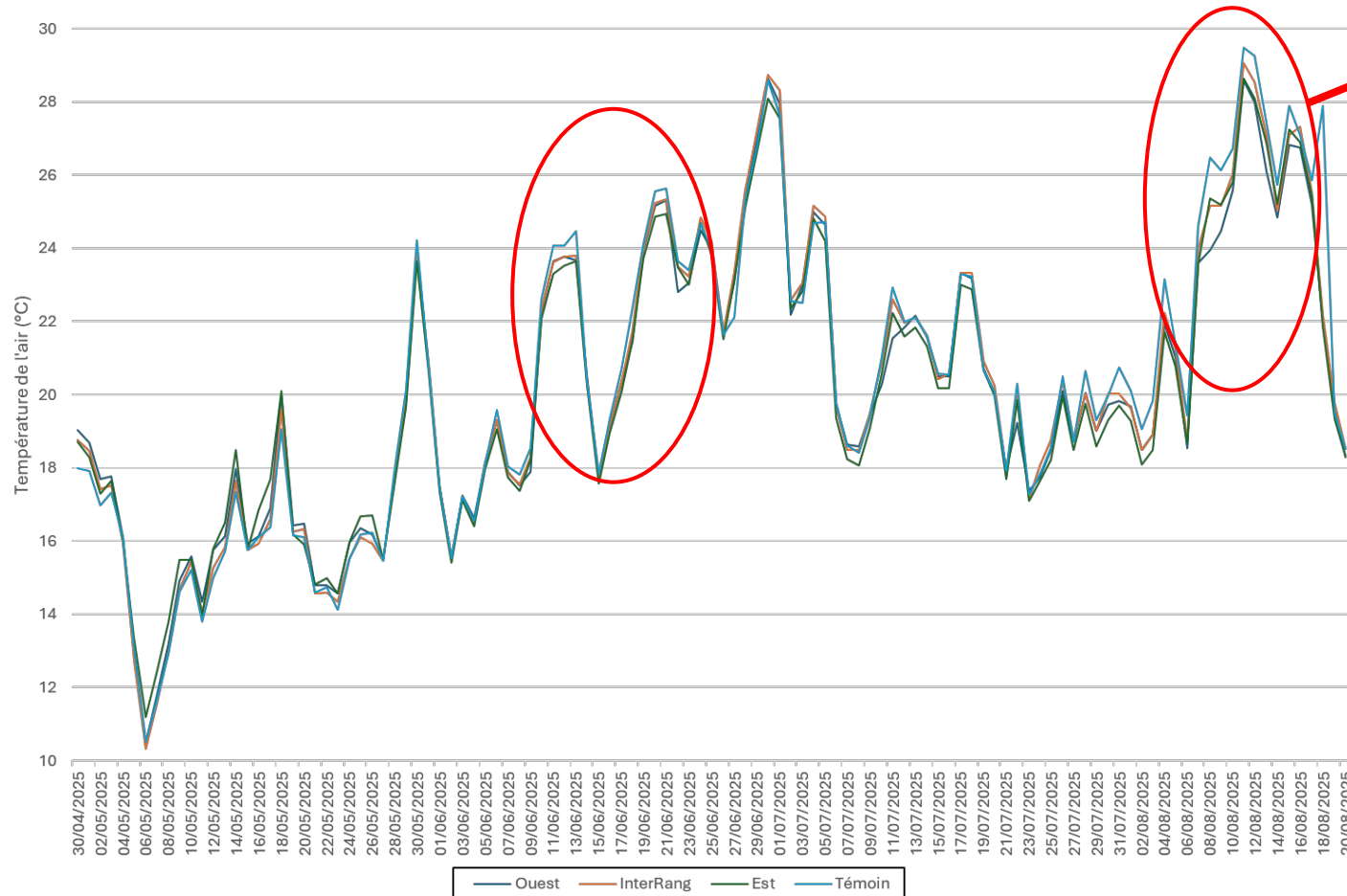
Analyse Microclimatique

L'ÉNERGIE
D'AGIR



Les données climatiques

La température de l'air



Périodes de forte chaleur
Écart de 3°C en faveur de la zone
agriPV

**Des écarts en moyenne
inférieurs à 0,5 °C entre le témoin
et les autres modalités**

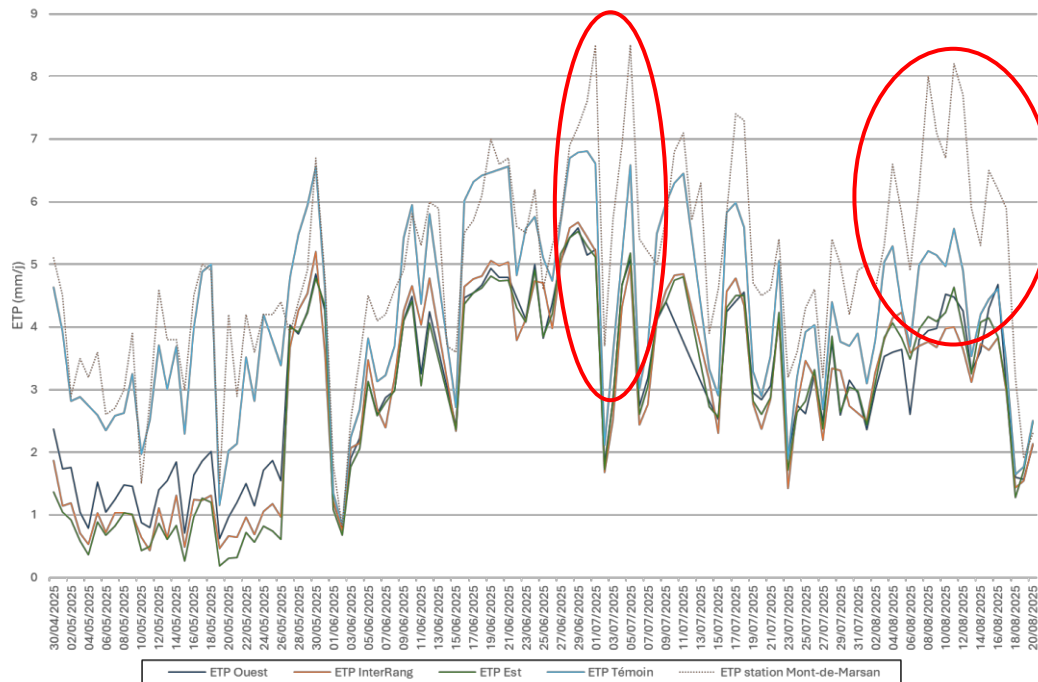
*Étude des données des différentes stations
météo entre le 30/04/2025 et 20/08/2025*

Les données climatiques

Étude des données des différentes stations météo
entre le 30/04/2025 et 20/08/2025

Les ETP

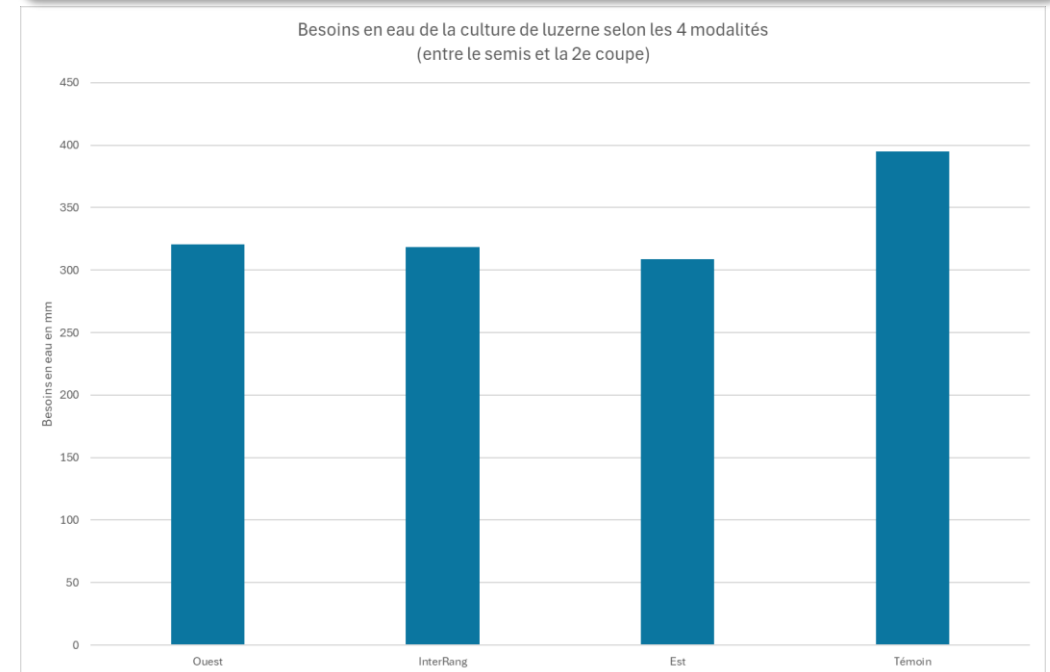
Périodes de forte chaleur



Des ETP globalement moins élevés en zone agriPV, notamment sur les périodes de fortes chaleurs

Les besoins en eau

Des besoins en eaux inférieurs de 20% en moyenne dans la zone agriPV



AgriPV

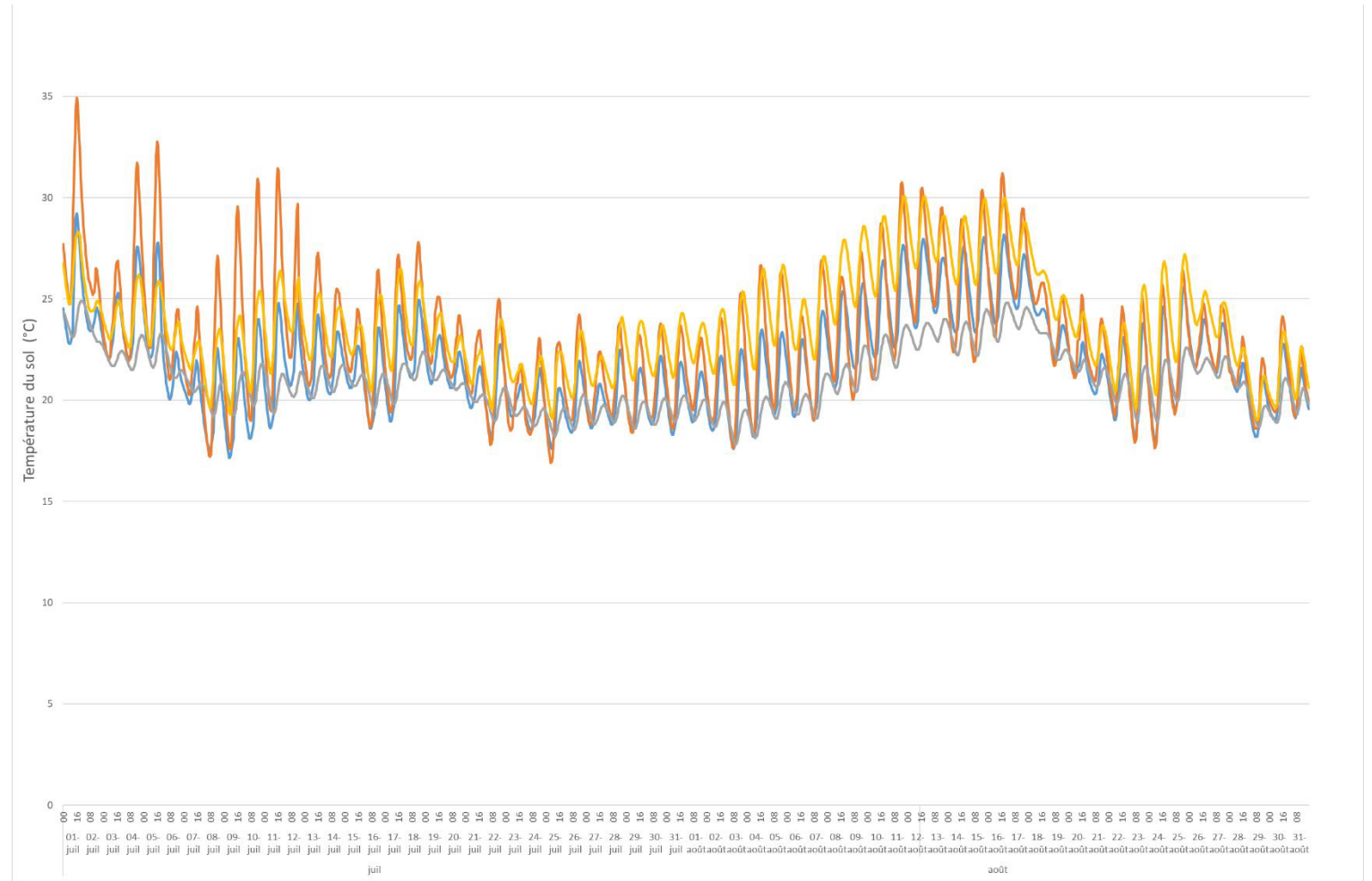
Témoin

Les données climatiques

Étude des données des différentes stations météo
entre le 30/04/2025 et 20/08/2025

La température au sol

Des températures sous
panneaux en moyenne
inférieures 2-3°C par
rapport aux températures
dans l'inter-rang ou témoin,
jusqu'à 6°C en période de
forte chaleur



— Moyenne de Est - 10 cm

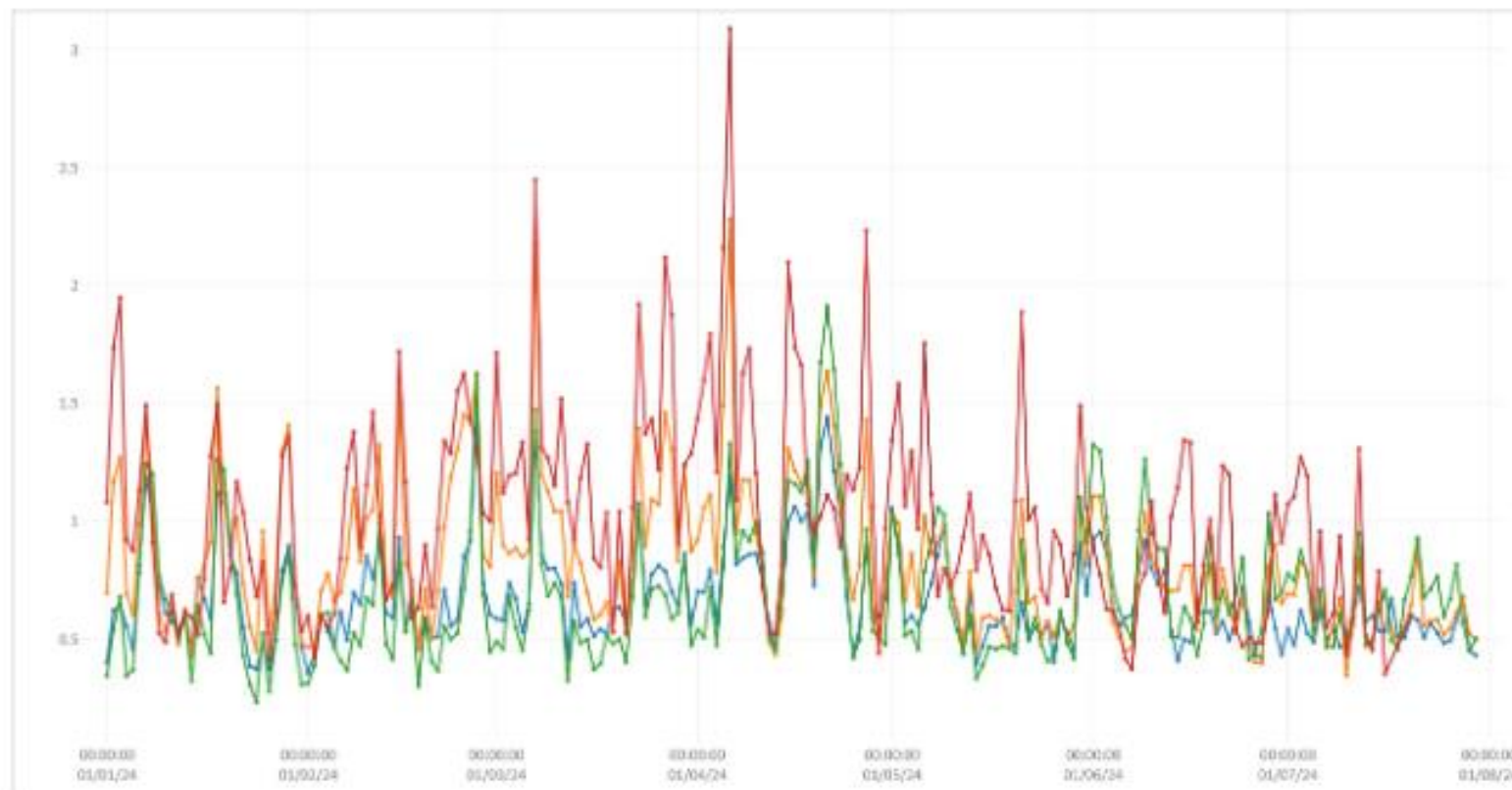
— Moyenne de IR - 10 cm

— Moyenne de Ouest - 10 cm

— Moyenne de Témoin - 10 cm

➤ Données microclimatiques

Moyennes journalières de la vitesse du vent sur le premier semestre 2024



Légende :

- Station intermédiaire
- Station en interrang
- Station sous panneaux
- Station témoin

Moyenne journalières de vent, S1 2024

Des défauts de mesure suite à un capteur météo ne nous permet pas d'analyser l'année 2024 dans sa globalité. Sur le premier semestre 2024, nous avons pu mesurer des différences entre les modalités de traitement par rapport au témoin. Ainsi, on peut calculer les différences suivantes par rapport témoin :

- **Zone en interrang : 13%** de vent en moins
- **Zone intermédiaire et sous panneaux : 26%** de vent en moins

Ce graphique met en évidence que les panneaux apportent un effet protecteur par rapport au vent. Une diminution du vent peut avoir notamment pour effet de diminuer l'évapotranspiration des végétaux, et donc limiter les pertes en eau.

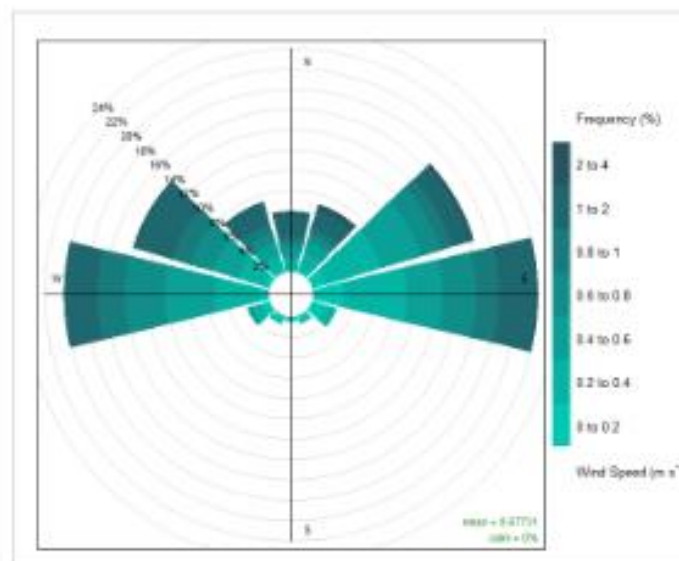
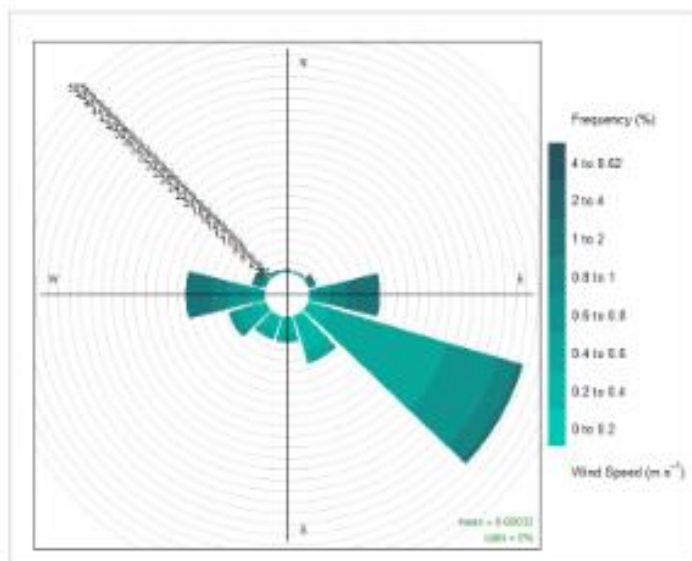
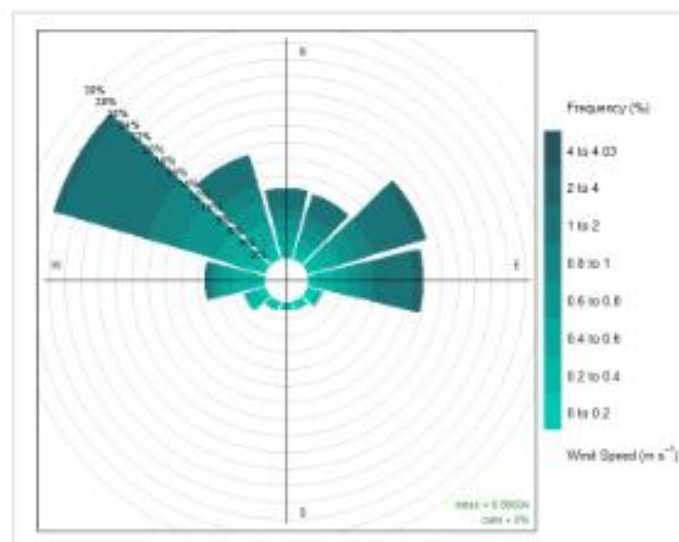
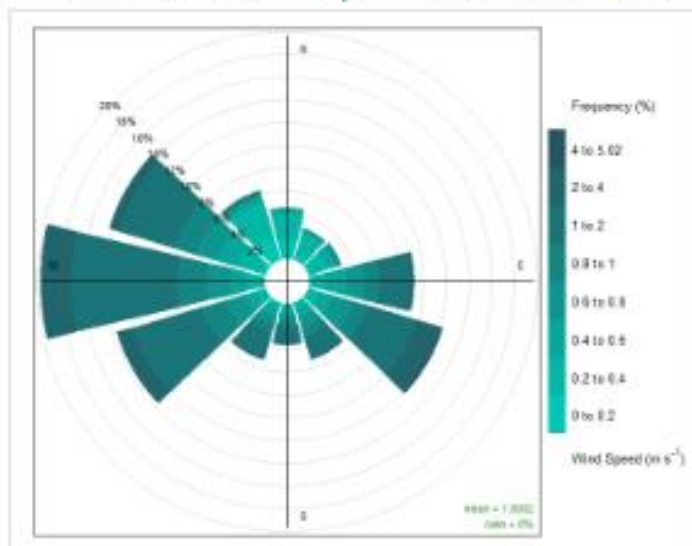
INRAE

Rapport d'expérimentation 2023 & 2024

Mathilde Gaulier

➤ Données microclimatiques

Roses des vent par modalité de traitement en 2024



Rose des vents par modalité de traitement, S1 2024

Des défauts de mesure suite à un capteur météo ne nous permet pas d'analyser l'année 2024 dans sa globalité. Sur le premier semestre 2024, nous avons pu mesurer des différences entre les modalités de traitement par rapport au témoin. Ainsi, on peut calculer les différences suivantes par rapport témoin :

- **Témoin** : vents dominants d'ouest (cohérent)
- **Interrang** : modification du régime des vents. On voit l'effet protecteur des panneaux situés au sud du capteur. La direction des vents est décalée vers le Nord.
- **Intermédiaire** : rose des vents peu cohérente compte tenu des autres et de la position du capteur.
- **Sous panneaux** : protection des vents provenant de la direction Sud.

Merci de votre attention !

www.valorem-energie.com



Thomas DI FRANCO

Chef de Projets

Agence de Nouvelle-Aquitaine

thomas.di-franco@valorem-energie.com

Mob. 06 24 88 73 57



LE SDE 03 – OUTIL ÉNERGIE DES COMMUNES



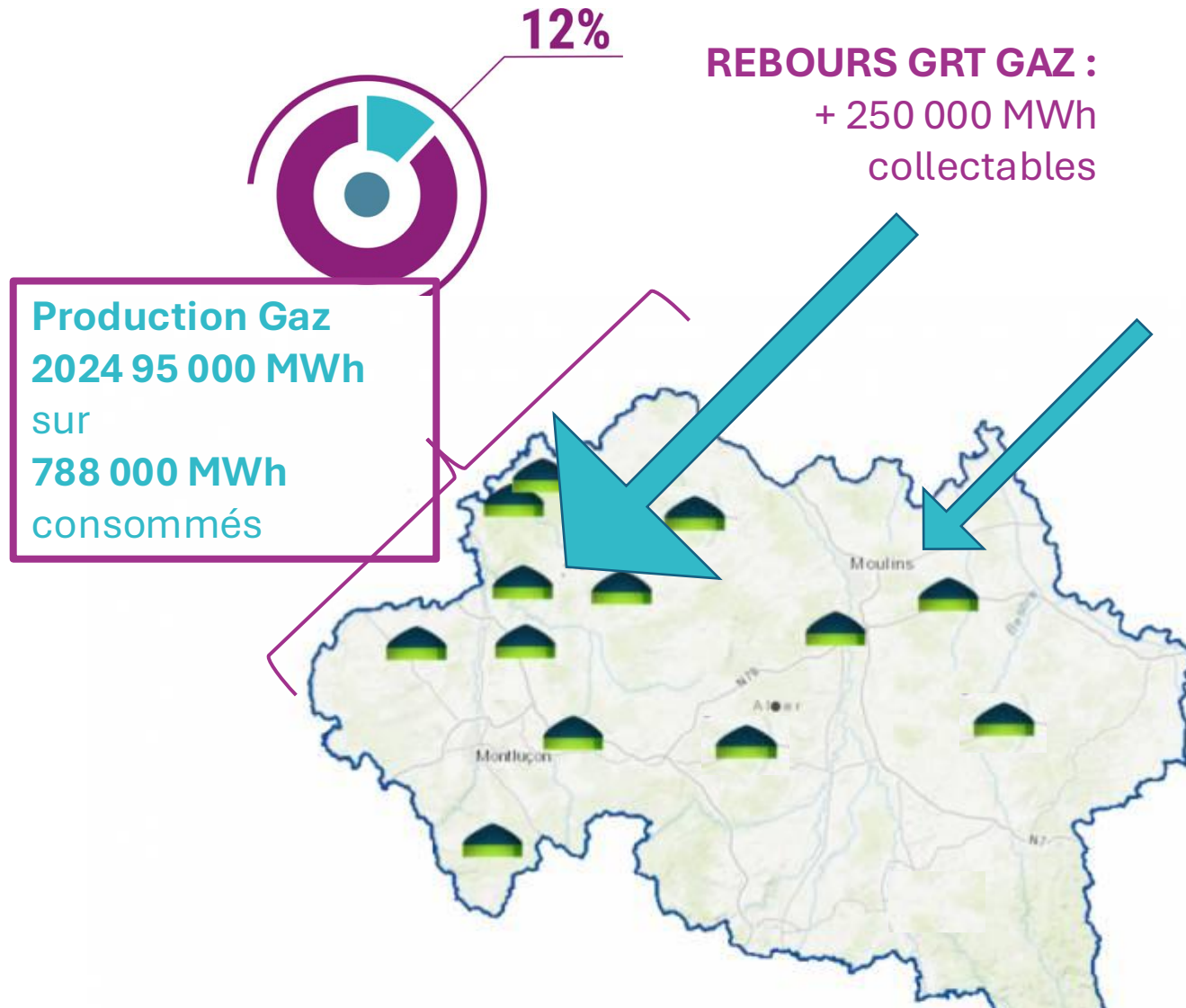
MÉTHANISATION AGRICOLE DANS L'ALLIER



DES PROJETS TRÈS VARIÉS



MÉTHANISATION: des enjeux réseaux, climat et équilibre mix local



2,1M€ d'avance remboursable SDE 03 accordés aux méthanisations agricoles (11 unités)



UN DISPOSITIF D'AVANCE REMBOURSABLE : UN SOUTIEN POUR UNE BONNE ACCEPTABILITÉ DES PROJETS

Acquis / Points forts / Objectifs	Difficultés / enjeux / questions
<p>Méthanisation agricole, une avance de 10% de l'investissement, plafonnée à 200k€ remboursable sur 7 ans</p> <p>BioGaz 03 2024: 95 000 MWh sur 788 000 MWh consommés. Allier dépassera les objectifs nationaux (20% en 2026)</p> <p>Peu de difficultés pour implanter, productions agricoles maintenues présentation en comité DDT et élus</p>	<p>Raccordement au réseau : distorsion de concurrence des coûts en Europe, statut des réseaux cofinancés par des agriculteurs, autorisation de desserte des communes traversées, mutualisation des coûts d'extension conditionnée à émergence coordonnée, pratique des raccordements directs Natran?</p>
<p>Implantation de deux stations de rebours :</p> <p>Montluçon Moulins Et deux stations en projet</p>	<p>Délais administratifs longs pour autorisation de production, problèmes financiers pour les unités en cogénération: prix d'achat de l'électricité et quid du prix au-delà de la période d'engagement?</p>

UN DISPOSITIF D'AVANCE REMBOURSABLE : UN SOUTIEN POUR UNE BONNE ACCEPTABILITÉ DES PROJETS

Acquis / Points forts / Objectifs	Difficultés / enjeux / questions
<p>Méthanisation agricole, une avance de trésorerie conditionnée: à un gage sur matériel nécessaire pour minimiser l'équivalent subvention au regard réglementation européenne à un engagement de communication sur demande visites, bilans</p>	<p>Intégration à une politique d'achat des collectivités: en boucle d'ACC pour la cogénération non convertible? Difficile pour le biogaz (préemption GO débutant)</p>
<p>Marquage fort du soutien des collectivités Acceptation progressive par le secteur institutionnel agricole, approche du monde des coopératives</p>	<p><i>Deux projets refusés par la population et les élus, une unité arrêtée après quelques années et un dossier ajourné pour raison de cohérence agricole (basé sur herbe)</i></p>

MÉTHANISATION: DES ENJEUX RÉSEAUX



- Nouvelle vague de projets et suffisance du rebours de Saint Victor

- Gros projet sur Lapalisse et injection directe sur transport gaz ou rebours sur secteur Vichyssois



.... Et maintien d'une acceptabilité globale plutôt bonne (sauf péri urbain et Tronçais)

WEBINAIRE TRANSVERSAL
AGRICULTURE ET TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES
Parcours EAU – 17/03/2026



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**LES
AGENCES
DE L'EAU**



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT**

Colloque Eau

05 mai 2026 – Paris

[Cliquez ici pour accéder au programme et vous inscrire](#)



Nos prochains événements de la thématique Eau

Mars 2026

- **Vendredi 20 mars** - DERU 2 : Étude d'impact de la transposition, quels sont les coûts de mise en place pour les collectivités ?
(Webinaire) : [Inscrivez-vous !](#)

Avril 2026

- **Jeudi 09 avril** - La REUT pour les usages urbains : de la réglementation à l'action (Webinaire) : [Inscrivez-vous !](#)

Mai à Septembre 2026

- Série de Webinaire l'élu et l'eau

Juin 2026

- **Mardi 09 juin** - L'évaluation des actions de sobriété en eau (Webinaire)

Nos dernières publications de la thématique Eau

- [Solutions Fondées sur la Nature : les applications au domaine de l'eau en France – EAT20– 30 janvier 2024](#)
- [Fin d'une DSP eau potable ou assainissement : comment s'y préparer et quels sont les points de vigilance? – EAJ17– 28 novembre 2025](#)
- [Retranscription dans les SAGE et SCoT des objectifs de réduction des prélèvements et de préservation de la ressources – EAJ13– 28 mars 2025](#)

Suivez-nous et retrouvez toutes nos actualités sur



notre [site Internet](#)

notre [Centre de Ressources & Boîtes à outils](#)

nos [Communautés](#)

notre [agenda global de nos événements](#)

notre [Newsletter](#) bi-mensuelle

Connectez vous à votre [espace adhérent](#) pour accéder à tous nos services



UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :



Alexis DORIER
Chargé de mission EAU

adorier@amorce.asso.fr

Tél. : 04 72 74 09 77

ORDRE DU JOUR DES INTERVENTIONS

1) Le rôle structurant de la collectivité dans la Démarche Concert'eau

Par Marie ARDIET, animatrice Concert'eau, EP Loire et Virginie VILLEMIN, cheffe de service, Conseil Départemental du Cher

2) L'intégration de la gestion de l'eau dans les Projets Alimentaires Territoriaux –

Par Marie CAPSAR, Chargée du PAT et de la stratégie foncière, Communauté de Communes de la Dombès





Webinaire AMORCE – 17 mars 2026

Transitions écologiques : construire des coopérations durables entre collectivités et monde agricole



● Sommaire

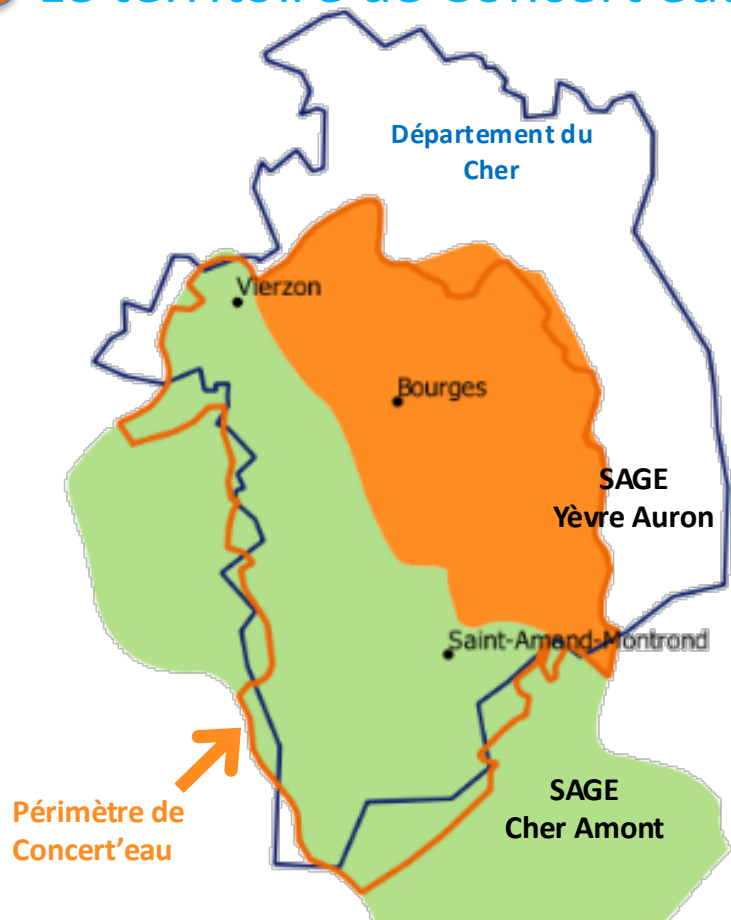
1. Origines de la démarche
2. Organisation de la gouvernance
3. Actions mises en œuvre (2021-2026)
 1. Acquisition de connaissances et prospectives
 2. Actions opérationnelles
 3. Animation territoriale
 4. Sensibilisation et communication
4. Un futur à construire





Origines de la démarche

● Le territoire de Concert'eau Cher



Quelques chiffres clés :

- 4 750 km²
- 220 communes (200 dans le Cher)
- 12 sous bassin versants
- 2 300 exploitations agricoles
- 255 555 ha de surface agricole utile
- 280 irrigants
- 39 captages pour l'eau potable
- 2 schémas d'aménagement et de gestion des eaux
- 4 syndicats de rivières

➔ *Le territoire présente un déficit structurel de la ressource en eau (ZRE depuis 1994)*

➤ Les acteurs à l'origine de l'émergence du projet :

Pilotes



+ participation



Préfet du Cher | Direction départementale des Territoires

● Etat de la ressource en eau

Des ressources en eau dégradées

➤ Déficit Structurel

- Zone de Répartition des Eaux (ZRE) depuis 1994
- Nappe principale avec un mauvais état quantitatif ou avec un risque de mauvais état en 2027

Répartition des usages



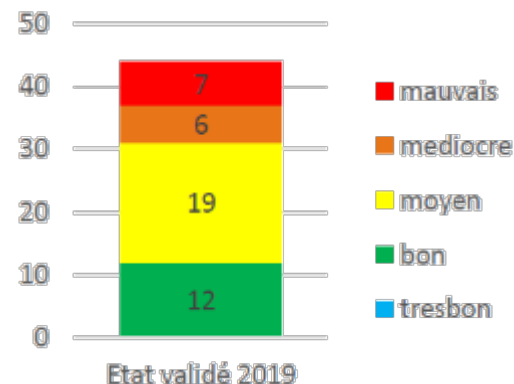
 Irrigation - 51 %

 Eau potable - 43%

 Industriels - 6%

- Un état écologique des masses d'eau dégradé → 27% en bon état

Etat des masses d'eau
"cours d'eau"



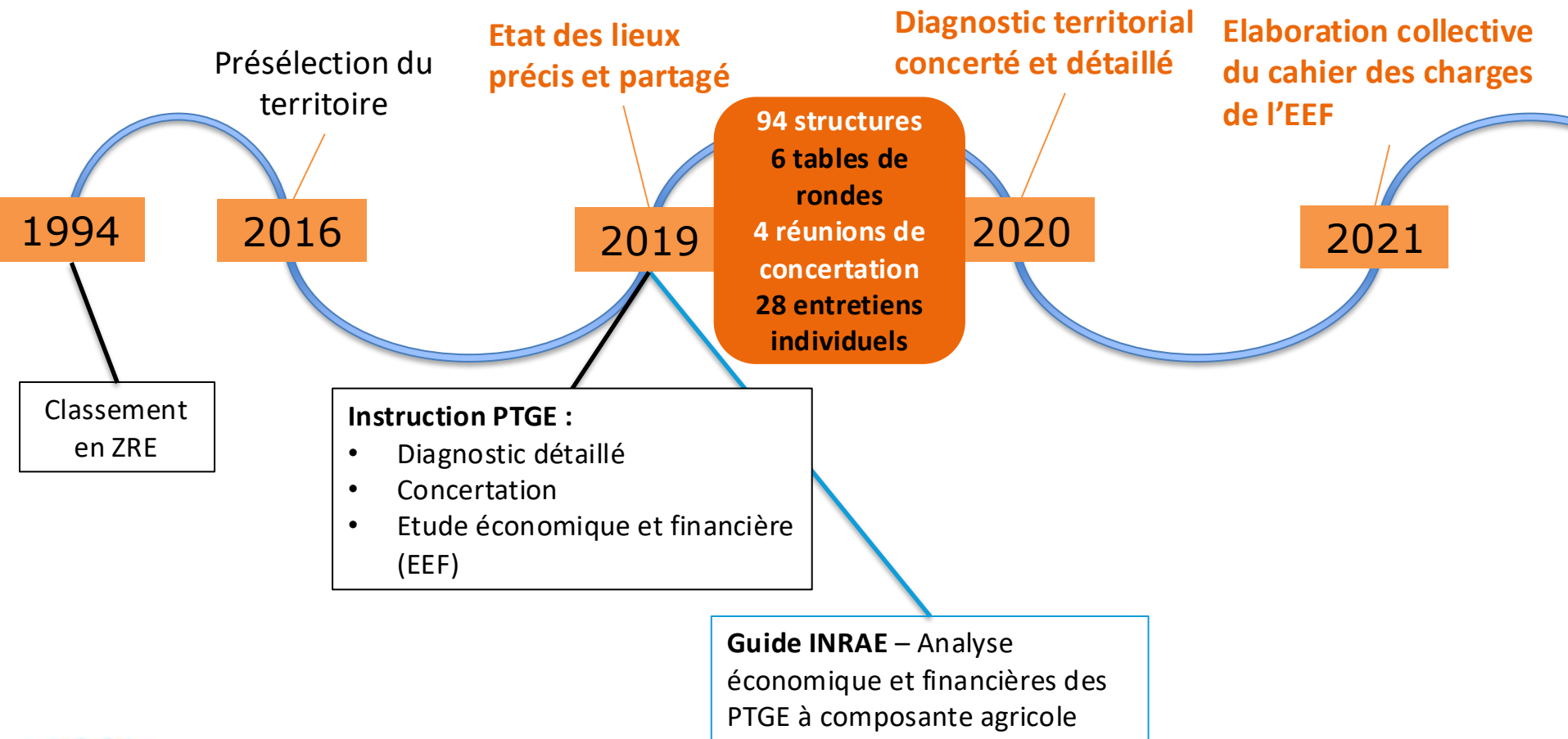
- Répartition des prélèvements en chiffres (moyenne 2016-2019)

- Irrigation : 18 millions m³
- Eau Potable : 15 millions m³
+ 2,5 millions m³ de la Loire
- Industrie : 2 millions m³

● Une élaboration entre adaptation et concertation



Elaboration



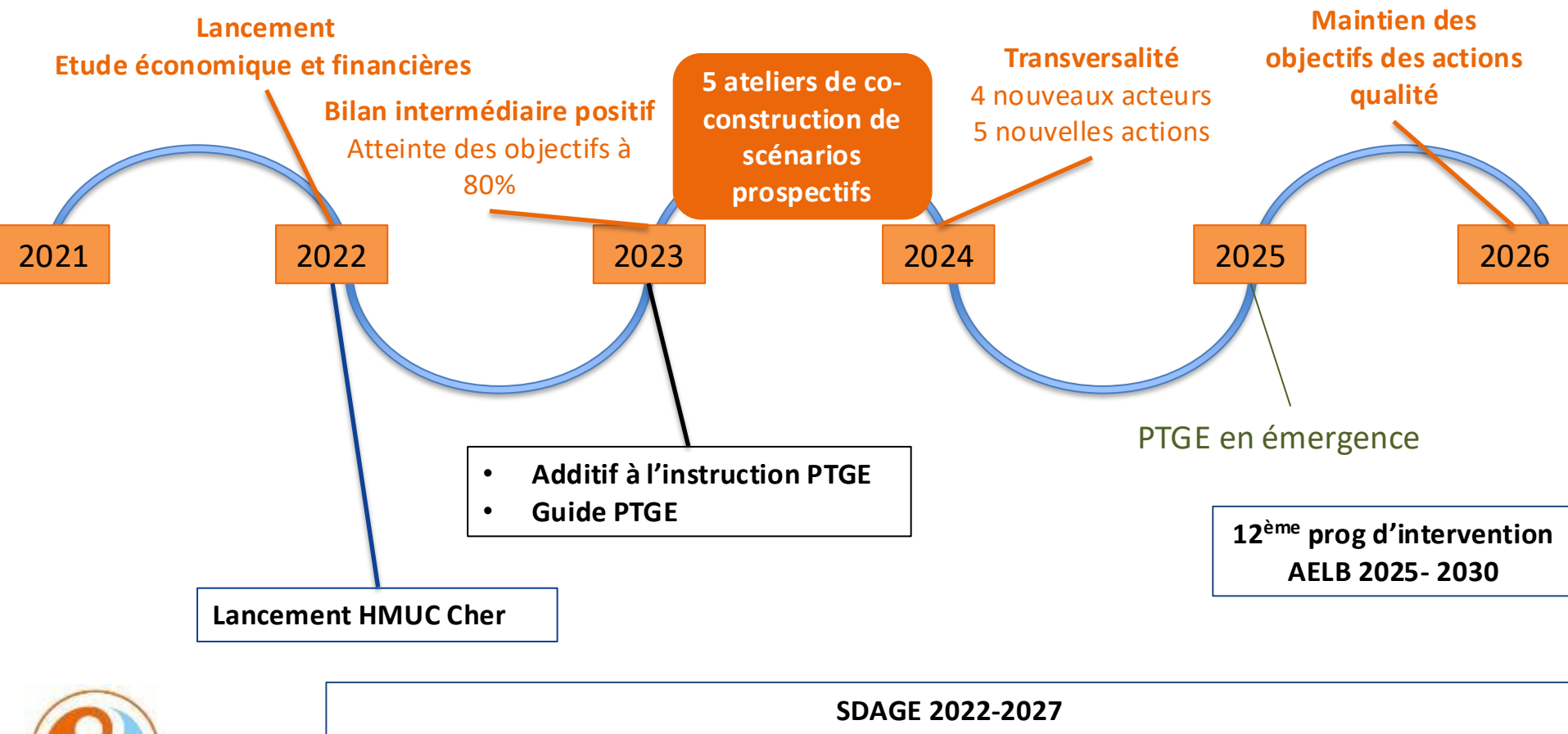
● Une mise en œuvre entre coopération et adaptation



Mise en Œuvre

Concert'eau 2021-2023

Concert'eau 2024-2026





Organisation de la gouvernance



Gouvernance 2024-2026

Portage: Conseil départemental du Cher

Rôle: mobilisation du territoire, animation de la concertation et de la communication

Animation générale : EP Loire

Animation actions agricoles : CA 18

Rôle : Animer le programme d'actions

Suivi administratif et financier des actions transversales, coordination du budget global

Industrie

Eau et
collectivités

Agriculture

Bon état
écologique

Commissions techniques

COPIL se réunit 2 fois/an :

1. Faire le bilan de l'année passée et le programme de l'année suivante
2. Découvrir 1 ou 2 actions → COPIL-visites



Structures signataires du contrat → membres du comité de pilotage

Rôle: suivi technique et financier des actions du contrat



Avec la

participation de :



● Éléments Financiers 2021-2026

6 ans de mise en œuvre : 2,5 millions euros d'actions

Enjeu 1	Enjeu 2	Enjeu 3	Enjeu 4	Enjeu 5	Enjeu 6	Enjeu 7
Prélèvements pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes	Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes	Pollution diffuses et ponctuelles	Prélèvement pour l'alimentation en eau potable	Occupation des sols	Gestion des usages	Prélèvements Industriels
11 actions	5 actions	6 actions	3 actions	2 actions	5 actions	1 action
1 119 549 €	318 173 €	593 776 €	95 243€	25 588€	425 690 €	

- Aides AELB : 41%
- Aides et portage Département du Cher : 16%
- Restant à charge portée par les pilotes d'actions sur leurs actions.



Actions mises en œuvre (2021-2026)

● Acquisition de connaissances

5 axes de réflexions

➤ Thématiques étudiées :

- Acquérir de nouvelles références de cultures et de techniques d'irrigation
- Etude économique et financière de l'impact de projet de retenues de substitution collective
- Impact sur les cours d'eau des prélèvements dans la nappe
- Réutilisation des Eaux Usées Traitées
- Maitrise des intrants agricoles



➤ Construction de scénario

- Rôle structurant du pilotage du Département dans la concertation → pour la mobilisation des acteurs et le bon déroulé des animations

➤ Tests agronomiques

- Test de conditions d'irrigation
- Test de pratiques culturales



● Des actions agricoles variées

5 thématiques mises en œuvre

➤ Thématiques

- Changements de pratiques pour diminuer l'irrigation
- Industries zéro rejet – Monin
- Accompagnement technique, économique et réglementaire des réflexions sur les retenues de substitution collective
- Suivi ferme pilote avec atelier d'irrigation
- Alternatives à l'eau potable pour l'abreuvement et maraichage



● Des actions à vocation quantitatives ET qualitatives

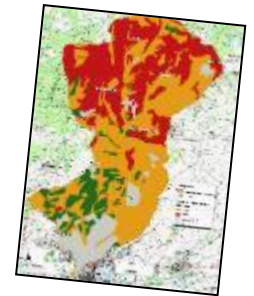
5 actions transversales

➤ Thématiques étudiées

- Agroforesterie
- Plantation de haies sur les secteurs avec un enjeu eau
- Limiter les transferts d'intrants
- Accompagner le développement de filières
- Suivi d'une ferme pilote en agriculture de conservation des sols

➤ Limiter les transferts d'intrants

1. Identifier les parcelles avec un risque important de transfert
2. Diagnostic individuel des exploitations avec les parcelles identifiées
3. Proposition d'un panel de solutions des plus facile à mettre en œuvre à la plus structurante



● Une synergie territoriale renforcée

Une diversité d'acteurs (PETR Centre Cher, 4 Syndicats des rivières, Département du Cher, Monin, EP Loire, Chambre d'agriculture, Nature 18)

➤ Une diversité d'actions

- Rôle de la nature dans le cycle de l'eau
- Fonctionnement de l'assainissement collectif
- Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
- Economies d'eau en lien avec le fleurissement
- Gestion Intégrée des eaux pluviales
- REUT en agroalimentaire - Monin
- Agroforesterie
- Plantez le décor

➤ Animation territoriale

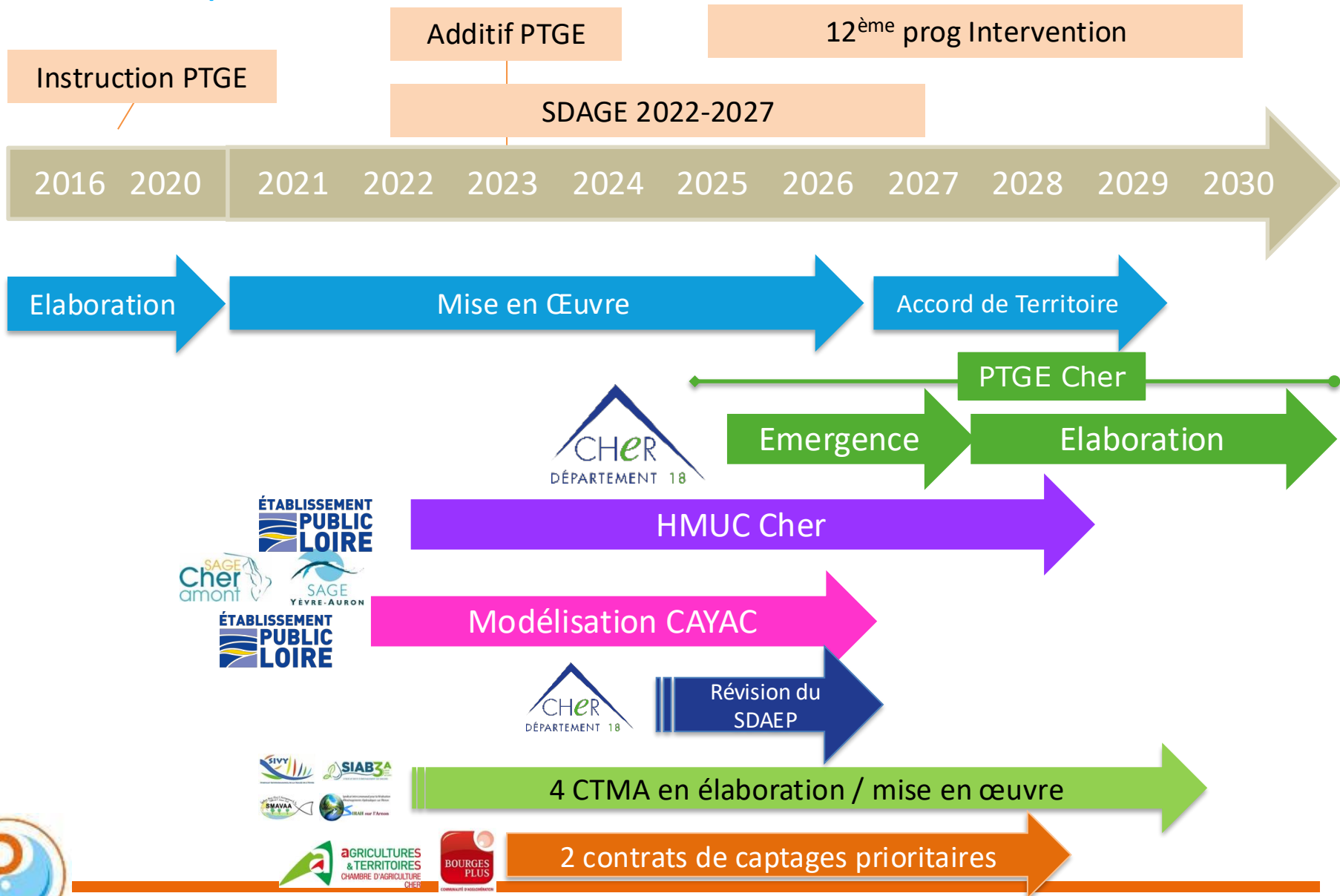
- COPIL
- Visites
- Commission Thématiques





Un futur à construire

Un travail partenarial en lien avec les démarches territoriales



● Maintenir la coopération territoriale pour une meilleure gestion de l'eau

2026 : une année charnière

- Nouvelle programmation pour un Accord de Territoire 2027-2029 en cours de rédaction
 - Maintenir la dynamique territoriale et les acteurs historiques de Concert'eau
- Ambition de diversifier les actions et les acteurs sur de nouveaux sujets
 - Sobriété en eau – petit cycle,
 - Gestion intégrée des eaux pluviales
 - Actions avec les industriels
 - ...

Merci de votre attention



Virginie VILLEMIN
Cheffe de Service Eau
Département du Cher
02 48 25 24 82

virginie.villemin@departement18.fr

Marie ARDIET
Animatrice Concert'eau
Etablissement public Loire
07 84 10 38 73

marie.ardiet@eptb-loire.fr



Webinaire AMORCE

Transitions écologiques :
Construire des coopérations
durables entre collectivités
et monde agricole

17 mars 2026

La Dombes (01) – ressource en eau – changement climatique- agriculture

- **Le territoire en quelques chiffres**
- **Constats et enjeux**
- **Stratégie, actions et coopérations**
- **La coopération inter-territoriale**
- **Ce qu'il reste à construire**

Le territoire en quelques chiffres

36 communes

40 287 habitants (2021)

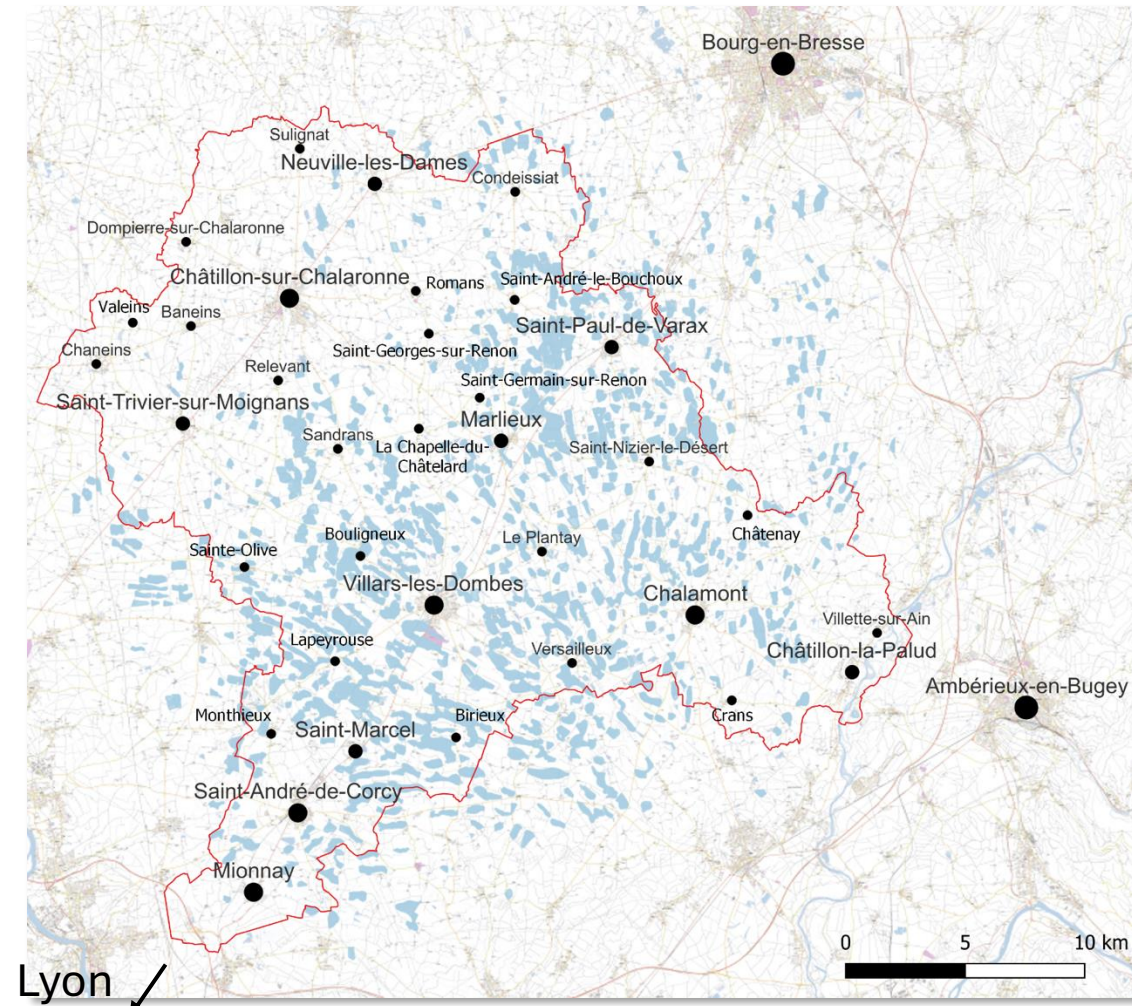
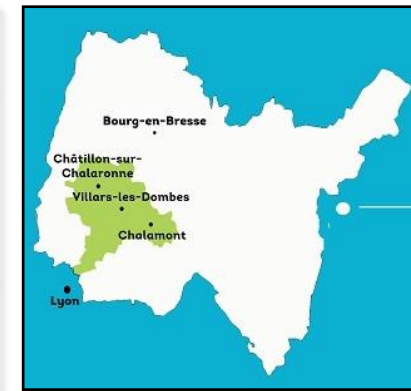
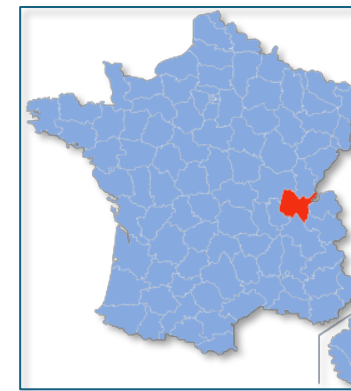
Superficie : 630 km² / 63 000 ha

Environ 1300 étangs / 12 000 ha en eau

1^{ère} région piscicole d'eau douce de France

Territoire labellisé RAMSAR en 2023

Une grande partie du territoire en zone Natura 2000 "étangs de la Dombes"





Constats et enjeux





Agriculture

Un territoire rural agricole

Surfaces agricoles : 71% du territoire
SAU total : 34 500 ha (55% du territoire)
Nombre d'exploitations : 445 (-20% en 10 ans)
Emplois agricoles : 812 ETP

Un élevage encore très présent, mais en baisse

26% polyculture élevage + 28% élevage bovin
Total UGB : 32 309 (-21% en 10 ans)

Des exploitations très hétérogènes

SAU moyenne : 77,5 ha

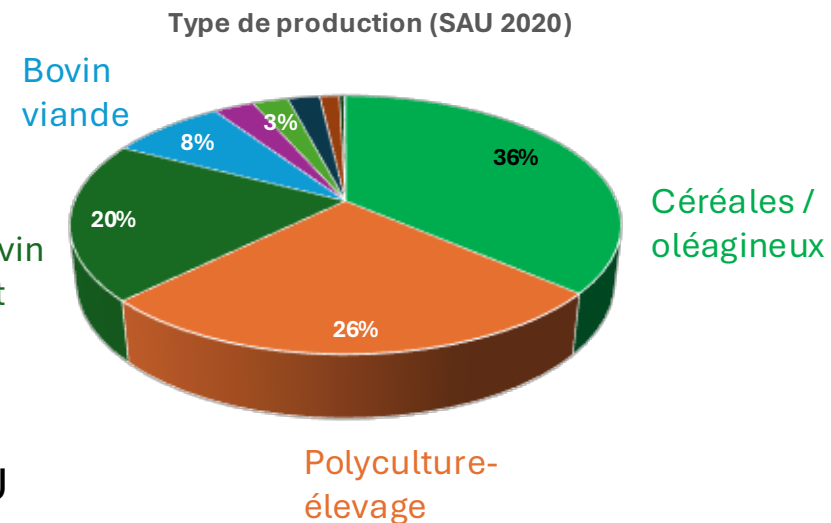
Un âge moyen des chefs d'exploitation élevé

Age moyen des chefs d'exploitation : 52,6 ans

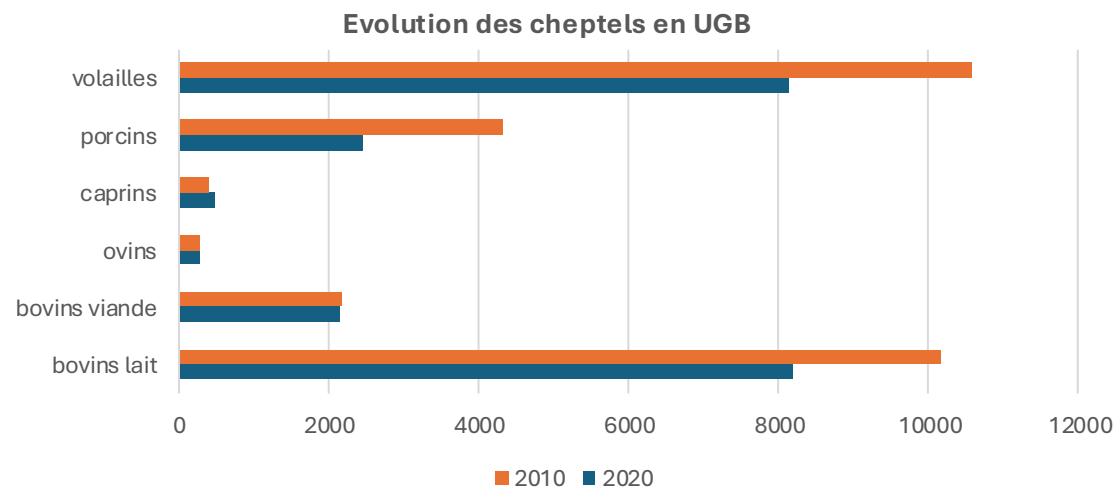
Une part de production bio très faible : 4%

Enjeux :

- ✓ Maintien et développement d'une agriculture nourricière
- ✓ Renouvellement des générations agricoles
- ✓ Adaptation des pratiques au changement climatique
- ✓ Maintien d'un élevage extensif et de prairies permanentes



Irrigation : 7% de la SAU
(territoire de la nappe)





Eau & biodiversité

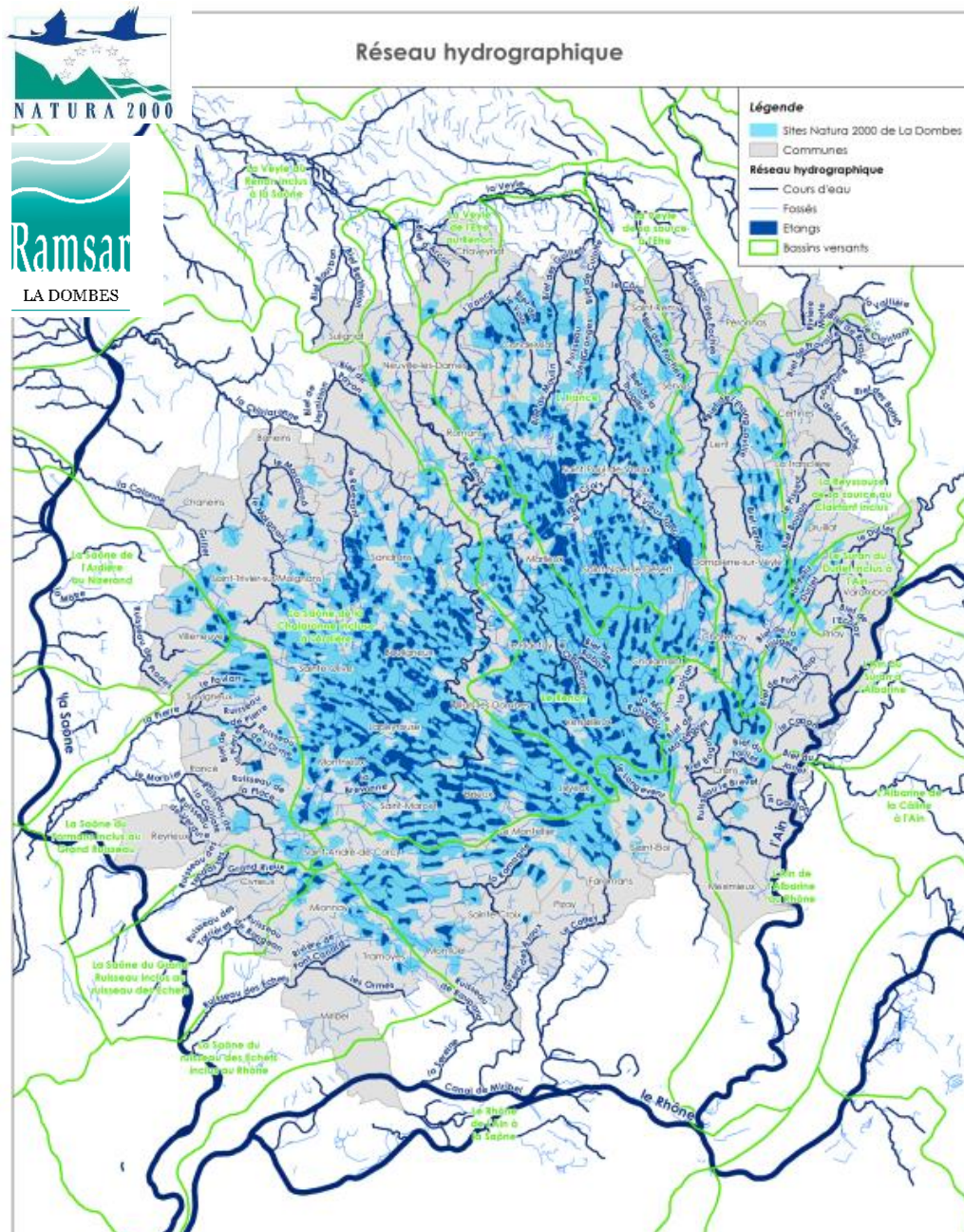
Site Natura 2000 :

1300 étangs

700 km de fossés

65 communes

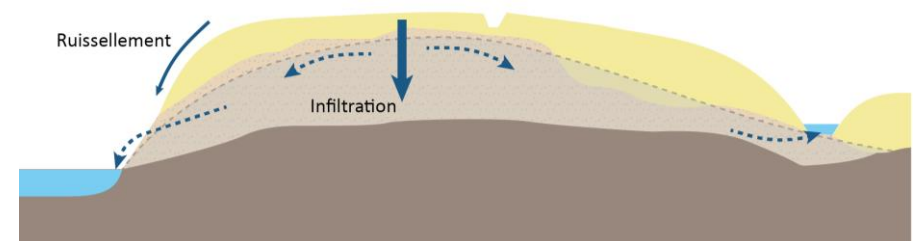
8 EPCI



La Dombes

Plateau légèrement perché entre la vallée de la Saône (ouest) et la Vallée de l'Ain (est), le Rhône (sud).

Territoire de la nappe des Cailloutis : 10 EPCI





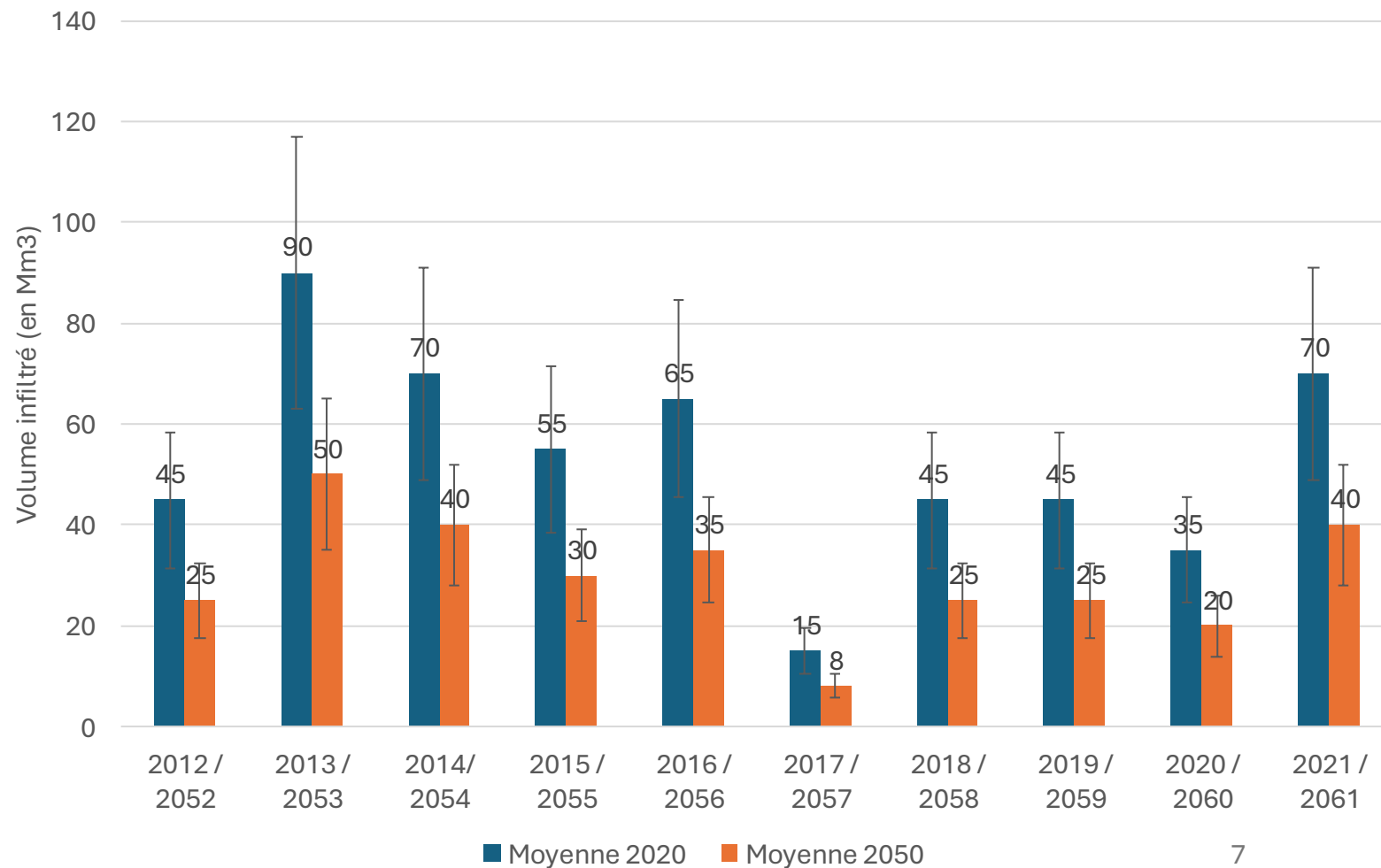
Bilan hydrologique 2020 et 2050 (calé sur la période 2012-2021, sur les 2/3 du territoire)

- > Forte variabilité inter annuelle de la recharge
- > 2012-2021 : 55 Mm³ de recharge en moyenne
- > En 2050 : ~30 Mm³/an de recharge en moyenne
- > Entre les décennies 2020 et 2050, – 45% de recharge moyenne probable

Report des besoins sur les eaux de surfaces...

Conflits d'usages à venir

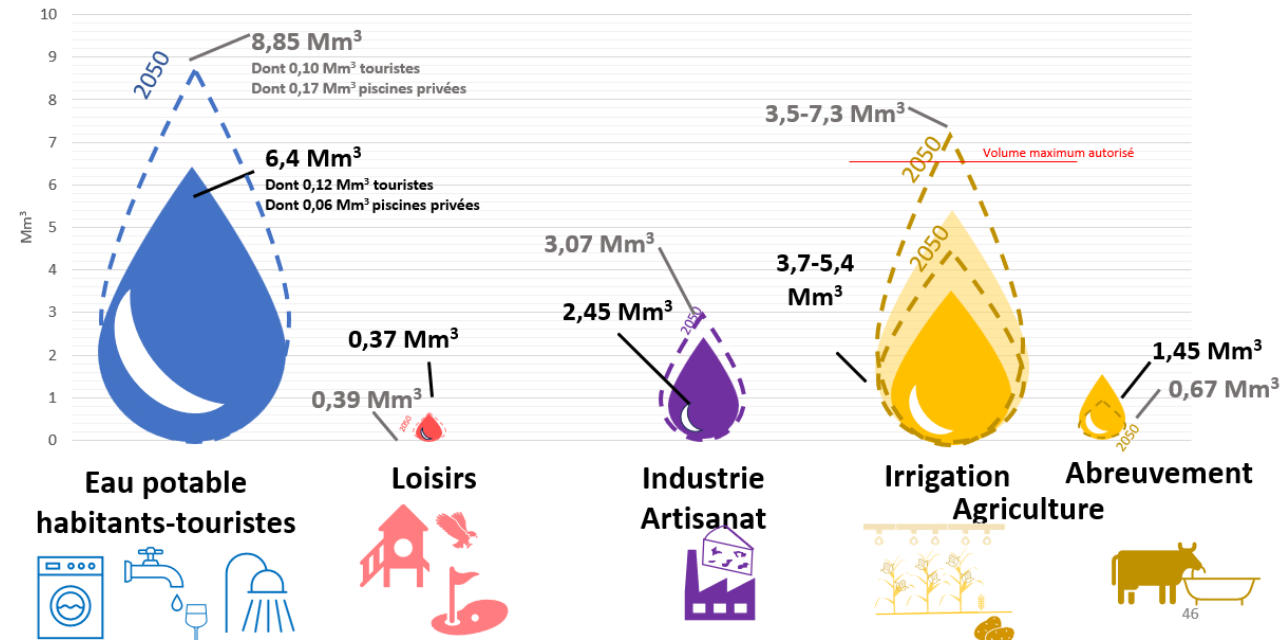
Bilan hydrologique de 2012 à 2021 et projection du bilan avec les données climatiques attendues en 2050





Eau & biodiversité

- Une nappe souterraine alimentée uniquement par l'infiltration des précipitations mais un sol très peu perméable
- Des besoins en eau pour les activités agricoles (irrigation et abreuvement des animaux) qui vont augmenter avec le réchauffement climatique
- Des sols dombistes hydromorphes favorables à la prairie, mais difficile en grandes cultures (drainage, pesticides)
- Des étangs cultivables lors des périodes d'assecs
- Un écosystème riche, mais dégradé : dégradation des habitats, pollution des masses d'eau, fort impact du changement climatique



Enjeux :

- ✓ Partager la ressource en eau entre ses différents usages
- ✓ Préserver la qualité de la ressource en eau : gestion durable des habitats, réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires
- ✓ Adapter les cultures et itinéraires techniques aux sols dombistes
- ✓ S'appuyer sur les spécificités du territoire pour développer des filières locales et adaptées au changement climatique



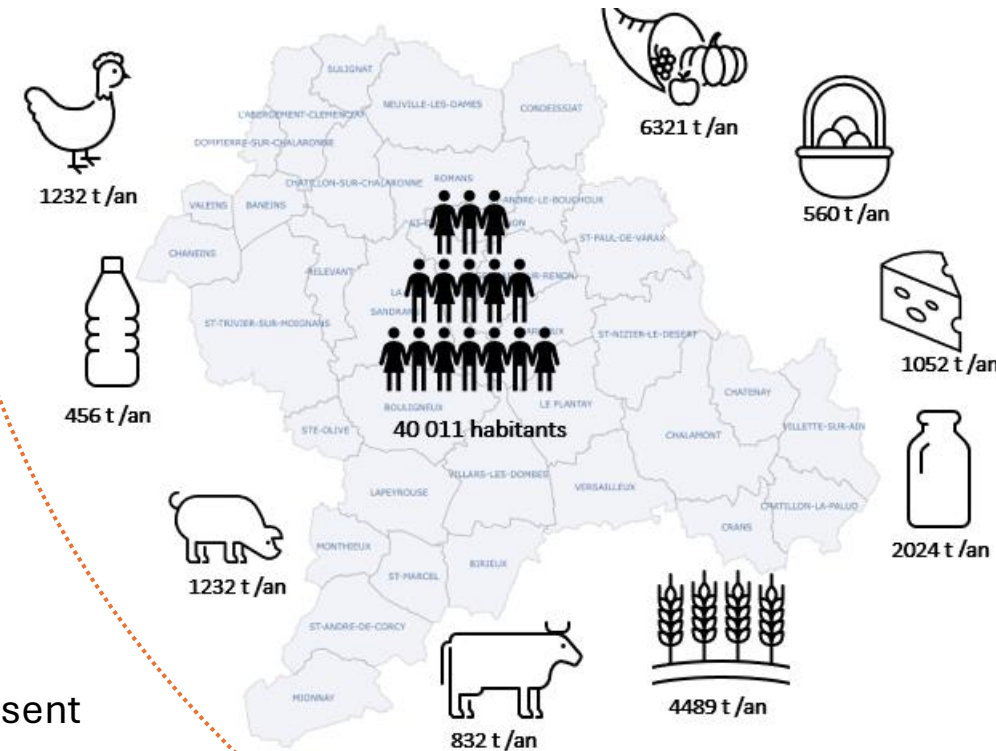
Alimentation

- **Une restauration scolaire aux volumes faibles**
 - 5600 repas/jour - dont 3000 repas/jour en primaire public
 - mais peu d'approvisionnement locaux (cuisine centrale privée)
 - Des petites structures : 50-100 repas/jour
 - Des objectifs EGALIM (50% qualité dont 20% bio) non atteints
- **Des circuits-cours peu développés...**
2 magasins de producteurs sur le territoire
Une trentaine de producteurs en vente directe
- **...Mais un territoire qui pourrait théoriquement nourrir sa population**
Selon l'outil Parcel : 14 000 ha et 400 emplois nécessaires pour nourrir la population du territoire (régime alimentaire actuel)

Enjeux :

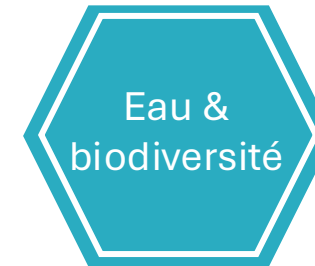
- ✓ Structuration de la restauration scolaire, pour que les agriculteurs locaux puissent y répondre
- ✓ Transition vers une restauration collective durable et atteinte des objectifs EGALim pour favoriser des pratiques agricoles vertueuses
- ✓ Sensibilisation et accompagnement de tous les publics vers une alimentation locale et responsable

Consommation théorique annuelle de la population de la CC Dombes



Stratégie et coopérations

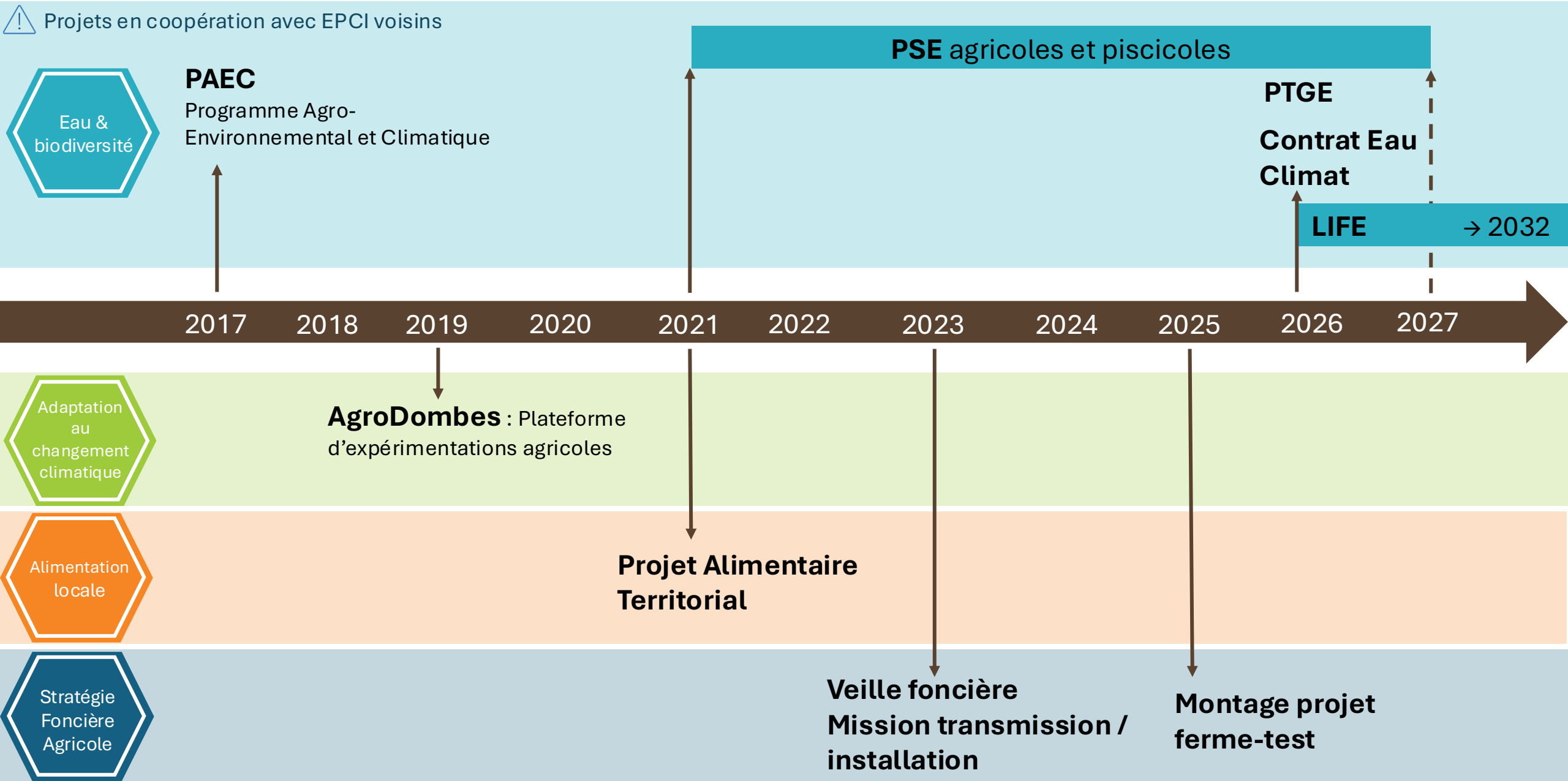
Agriculture et Environnement en Dombes L'EAU au centre des préoccupations



Interventions sur les leviers disponibles pour la CC Dombes :
Du foncier à l'alimentation
Intégrant de nombreux partenariats
En développant les outils et financements disponibles



STRATEGIE AGRICOLE et ENVIRONNEMENTALE : une construction progressive

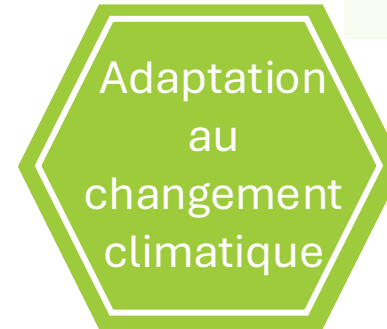


Projets en coopération avec EPCI voisins

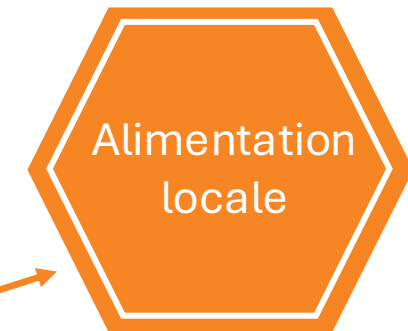


- PAEC depuis 2017
- PSE : 2021-2027
- PTGE, validé début 2026
- Contrat Eau-Climat, validé début 2026
- LIFE : 2026-2032

- 2019 : Accompagnement à l'adaptation des pratiques et à l'expérimentation : AgroDombes



- 2023 : Veille foncière
- 2023 : Transmission / Installation
- 2025 : Montage projet Ferme-test



- 2021 : Projet Alimentaire Territorial



Adaptation
au
changement
climatique



Eau &
biodiversité

Concertation Eau-Agriculture

Préservation de la ressource - **quantité**

En partenariat avec les acteurs agricoles

Concertation : montage du PTGE 2022-2025. – sujet majeur :
compréhension commune du diagnostic

Connaissance des sols et infiltration :

Etude universitaire sur l'infiltration. Université de Franche-Comté.
2025-2026

Cartographie des Sols de la DOmbes par modélisation statistique.
Projet CaSDo. ISARA. 2024-2025

Etude géophysique de la nappe – perspective de modélisation.

Projet 2027-2028

Cadrage des activités :

Participation au protocole retenues collinaires. DDT .

Evaluation des incidences Natura 2000. en contexte d'étangs.

Usage traditionnel de l'eau de surface et projets de pompage agricole.

Clés

- ***Actions à toutes les échelles***
- ***Ecoute des préoccupations***
- ***Partenariat durable avec la
Chambre d'Agriculture –
convention cadre depuis 2019***

LIFE :

**Approche concertée multi-acteurs par
Plan de Gestion de Chaînes d'étangs**

Partage de la ressource Eau de surface en
lien avec l'activité piscicole et la préservation
de la biodiversité

Concertation Eau-Agriculture Préservation de la ressource Qualité

Priorité élevage et prairie

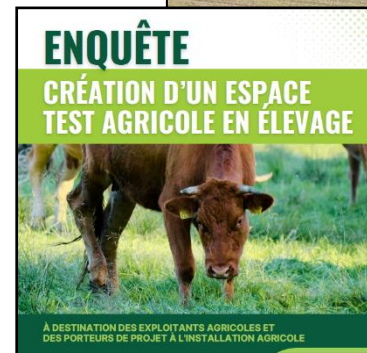
En cours : Veille foncière

Partenariat avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture

- ❖ Connaissance des cessions de terres agricoles, négociation, préemption et portage si pertinent et nécessaire
- ❖ Anticipation des transmissions, mise en lien cédants-porteurs de projets, accompagnement des cédants dans leurs démarches

En projet : Ferme-test en agroécologie

- ❖ Ferme-Test en élevage, en conditions réelles, tout en limitant la prise de risques (réversibilité) sur secteur à enjeu pour la nappe.



Coopérations associées :

- Intégration dans la **gouvernance** de projet des acteurs agricoles ayant les mêmes enjeux :
 - la Chambre d'Agriculture
 - l'ADDEAR
 - l'ADABIO
 - la SAFER
 - un lycée agricole
 - ACSEL/acteur privé de conseil en élevage auprès des agriculteurs
 - CUMAs

Adaptation
au
changement
climatique

Préservation de la ressource Qualité



En cours : Plateforme d'essais : AgroDombes

- ❖ Tests **sans phyto** pour donner des solutions au regard des enjeux qualité de l'eau du territoire (PTGE)
- ❖ **Gérer l'eau à la parcelle** en lien avec la problématique du changement climatique
- ❖ Intégrer les enjeux de **préservation de la biodiversité** dans les pratiques agricoles et valoriser les services écosystémiques
- ❖ Outil de **communication** et d'interaction avec le grand public
- ❖ Principe du champ école : essais agricoles **sans prise de risque** par les agriculteurs

En projet :

- ❖ Réflexion sur les **filières**, en lien avec la restauration scolaire notamment

Coopération :

- Un grand nombre de **partenaires techniques** qui interviennent sur la plateforme

Syndicat d'Eau potable, autres EPCI engagés en Agroécologie

Une **gouvernance de projet associant un collectif d'agriculteurs** pour le choix des productions à tester, les itinéraires techniques à mener, etc.

Une initiative de :



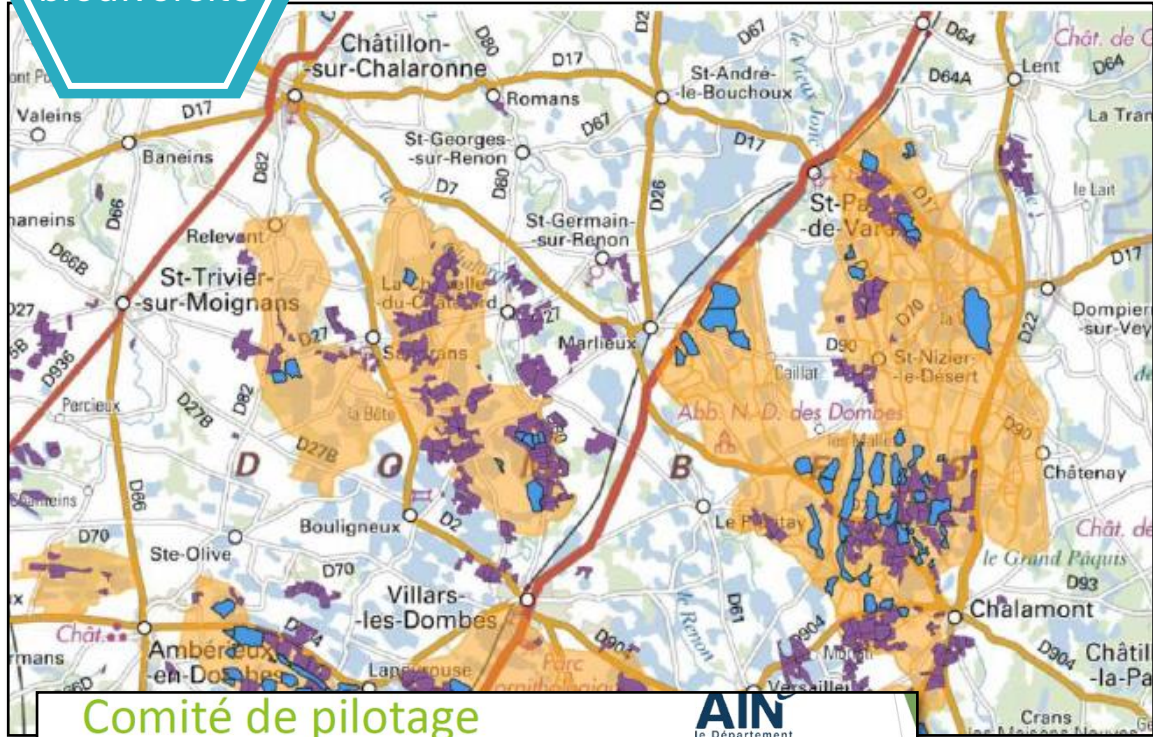
Partenaires financiers :



Partenaires techniques :



Préservation de la ressource Qualité



- ❖ **PAEC** : mesure « *biodiversité* » (retard de fauche, création de prairies permanentes et bandes fleuries, restauration de mares et accompagner à l'entretien durable des haies) et mesure « *enjeux eau* »

+ 200 ha de prairies créés en 2023-2024

- ❖ **PSE** : réduction des herbicides, couverts végétaux, restauration de mares, plantation de haies, désherbage mécanique, semences non traitées, prairies permanente avec fauche tardive, assecs d'étangs en zéro phyto...



- **36 exploitants** accompagnés dans le cadre des PSE (agriculteurs et pisciculteurs)

Au total environ 80 exploitants et propriétaires fonciers impliqués dans les différents programmes agro-environnementaux

Alimentation
locale

Projet Alimentaire Territorial

En cours :

- ❖ Approvisionnements de 7 cantines (1150 repas) en produits locaux et de qualité
- ❖ Education à l'alimentation dans les écoles
- ❖ Développement de filières / relocalisation de l'alimentation : la quenelle de Carpe de Dombes, distribuée dans les cantines

En projet :

- ❖ Création de cantines territoriales pour une cuisine « fait-maison » au plus proche des convives
- ❖ Création de filières locales labellisées : bovins à l'herbe, sarrasin des étangs : pratiques agroécologiques (maintien de prairies permanentes, cultures en 0 phyto)
- ❖ Accompagnement au développement de pratiques vertueuses sur les exploitations agricoles en AAC

Coopération :

- Avec les **agriculteurs locaux** en circuits courts, via Super Distributeur Alimentaire, pour l'approvisionnement des cantines
- Avec des **agriculteurs intervenant** dans les écoles ou proposant des animations à la ferme



La coopération inter-territoriale – une nécessité en Dombes

Une approche plus large et une nécessaire coopération au-delà des limites territoriales de la Communauté de Communes de la Dombes :

Des logiques géographiques / écosystémiques

- Natura 2000 : 8 EPCI
- PTGE : 10 EPCI



Des logiques de projet

- Projet Agro-Environnemental et Climatique : 6 EPCI
- Inter-PAT : sur 9 EPCI

Une coopération à renforcer

Point d’ancrage : Une ressource en eau partagée

- Partage des bonnes pratiques agroécologiques
- Coordination des tests et expérimentations
- Développement de filières, de la production à la consommation
- Mutualisation d’outils structurants (abattoir, légumerie,...)



Ce qu'il reste à construire...

- ✓ Réussir à mettre en place une gouvernance de l'eau pérenne – projet d'Entente (interECPI+SEP) à l'échelle de la nappe
- ✓ Conforter les partenariats entre collectivités et acteurs agricoles
- ✓ Sensibiliser encore et encore à la fragilité de la ressource et aux alternatives en agriculture pour l'adaptation au CC
- ✓ Faire du lien - Définition de référents « agriculture/foncier agricole » dans chaque commune (élu, agriculteur,...)
- ✓ Création d'une gouvernance spécifique composée de tous les types d'acteurs du système alimentaire, notamment des agriculteurs
- ✓ Accompagnement à la création de filières : bovins à l'herbe, sarrasin des assecs d'étangs...
- ✓ Groupement de producteurs pour l'approvisionnement de la restauration collective



Merci pour votre attention

Pierre LEVISSE

Responsable du pôle développement durable

Coordinateur du Life Dombes

Chargé de projet Natura 2000 / Ramsar

Tél : 04.74.61.93.01/ 06.88.22.04.12

email : p.levisse@ccdombes.fr

Marie CASPAR

**Chargée du Projet Alimentaire Territorial
et de la stratégie foncière agricole**

Tél : 04.74.55.46.98/ 06.22.06.75.88

email : pat@ccdombes.fr

WEBINAIRE TRANSVERSAL
AGRICULTURE ET TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES
Parcours déchet – 17/03/2026



BANQUE des
TERRITOIRES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **LES
AGENCES
DE L'EAU**

Nos dernières publications de la thématique Déchets

- [Guide sur la mise en place d'une stratégie territoriale de pérennisation des filières de valorisation des amendements organiques – DT140 – juillet 2024](#)
- [Lutte contre le gaspillage alimentaire via la valorisation des excédents alimentaires – DT128 – juillet 2022](#)
- [Quelle stratégie de déploiement du tri à la source des biodéchets ? – DT116 – novembre 2020](#)
- [Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective : recommandations et bonnes pratiques pour ajuster les grammages des portions – DT108 – mars 2019](#)

Nos prochains événements de la thématique Déchets

Mars 2026

- Jeudi 26 mars - REP Emballages professionnels - Tout savoir sur sa mise en œuvre pour anticiper les changements (*Webinaire*) : [Inscrivez-vous!](#)

Avril 2026

- Jeudi 02 avril - La filière UVEOR face aux transitions : innovation, réglementation et enjeux territoriaux (*Groupe d'échanges - Le Puy-en-Velay*) : [Inscrivez-vous!](#)
- Mercredi 08 avril - Grandes agglomérations et déchets (*Groupe d'échanges - Ivry-sur-Seine*) : [Inscrivez-vous!](#)

COLLOQUE

AMORCE

**VALORISATION MATIÈRE
ET ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS :
FIABILISER LES DÉBOUCHÉS,
CRÉER DE LA VALEUR**



**LE 09/06/2026
À PARIS**

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT**

Colloque Déchets

Mardi 09 juin 2026 | Paris

[Cliquez ici pour accéder au programme et vous inscrire](#)

Suivez-nous et retrouvez toutes nos actualités sur



notre [site Internet](#)

notre [Centre de Ressources & Boîtes à outils](#)

nos [Communautés](#)

notre [agenda global de nos événements](#)

notre [Newsletter](#) bi-mensuelle

Connectez-vous à votre [espace adhérent](#) pour accéder à tous nos services

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :



Loïs PAILLET
Chargé de mission biodéchets

lpaillet@amorce.asso.fr

Tél. : 04 72 74 93 81

ORDRE DU JOUR DES INTERVENTIONS

1) Du territoire à la cantine : valoriser les producteurs locaux et lutter contre le gaspillage alimentaire

– Par le Conseil départemental des Deux-Sèvres avec Florence Billard, Directrice agriculture et environnement (en introduction sur leur PAT) et Mathieu Jacquemin, Directeur adjoint à l'éducation (pour la partie lutte contre le gaspillage alimentaire et approvisionnement local)

2) Les composteurs grutables en gestion de proximité avec valorisation agricole

– Par Alexis PETROFF, Directeur Services techniques et Environnement, Crestois et Pays de Saillans Communauté de Communes Coeur de Drôme

3) Démarche de co-compostage de déchets verts en bout de champ avec plan d'épandage

– Par Taha-Yassine MERAH, Responsable Pôle déchets - Belle-Île-en-mer Communauté de communes.



PERI -

Webinaire AMORCE 17/03/26

Transitions écologiques : construire des coopérations durables entre collectivités et monde agricole

Présentation des actions en faveur de l'approvisionnement local et de lutte contre le gaspillage alimentaire

Département des Deux-Sèvres

Intervenants :

Florence Billard - Directrice agriculture et environnement (DAE)

Mathieu Jacquemin – Directeur adjoint de l'éducation (DE)



La mise en œuvre du PAT 79

- De 2021 à 2023 : Etude PAT en émergence (labellisé de niveau 1)
 - Réalisation du diagnostic
 - Ateliers de co-construction avec les partenaires du plan d'actions
- Juin 2023 : validation du Plan d'action selon 3 axes prioritaires

Axe 1

Favoriser la consommation de produits du territoire par les deux-sévriens, en structurant des filières agricoles et agroalimentaires locales

Axe 2

Contribuer à l'éducation alimentaire et lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration collective

Axe 3

Favoriser l'accès pour tous aux produits locaux et de qualité

=> 45 actions retenues !

- Depuis Octobre 2024 : "PAT en action" (labellisé de Niveau 2)



Projet reconnu par l'État

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Axe 1 du PAT

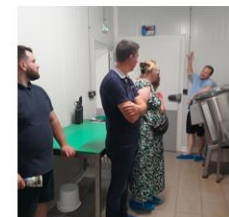
Principales actions à destination de la RHD :

- étude d'une légumerie départementale
- interconnaissance entre acteurs des filières /de la RHD :
 - forums de la restauration collective, tous les 2 ans
 - catalogue de fournisseurs à destination de la RHD
 - visites d'entreprises et d'exploitations menant à de nouvelles contractualisations pour les collèges notamment
 - travailler sur les clauses des marchés pour faciliter l'achat local

=> faire de la RHD un vrai levier de structuration des filières locales au bénéfice des producteurs deux-sévriens !

=> faire de la qualité des produits un facteur de lutte contre le gaspillage alimentaire !

Organisation de visites d'entreprises



Rencontres
de la Restauration Collective
en Deux-Sèvres 2^{ème} édition

17 Janvier
2024

Aiffres
Espace Tartalin
14h - 18h

niort.agglo





Axe 1 du PAT

Principale action à destination des "ménages" :

Marque "Produit des Deux-Sèvres" : née d'une demande des consommateurs de manger local et de pouvoir repérer les produits.

Lancement mi 2024. Aujourd'hui : 65 producteurs adhérents pour 1285 produits et 37 points de distribution.

Un dispositif gagnant- gagnant- gagnant :

- producteurs : visibilité des produits
- distributeurs: mise à disposition d'un catalogue/ site internet des producteurs/produits et de PLV
- consommateurs : identification des points de vente et facilitation du repérage des produits deux-sévriens en magasin

De bons produits locaux => moins de déchets !



produitdesdeuxsevres.fr



Axe 2 du PAT

Lutte contre le gaspillage alimentaire/LCGA (Direction de l'Education : 1.6M de repas /an)

Première approche par l'équipement et la formation des agents :

- Investissement dans des tables de tri
- Formation des équipes de cuisines
- Intervention en classes

Une moyenne départementale 80g assiettes

Une approche modifiée avec le plan collège 2050

Création de Selfs collaboratifs :

Mise en place de 2 selfs en 2025, 6 en 2027

Modification de l'approche via l'éducation à l'alimentation

Formation diététicienne/nutritionniste

Décliner auprès des équipes de cuisines / modification de l'accompagnement des élèves

=> 1ers résultats encourageants en termes de réduction du gaspillage

Attente forte de la proposition de loi n°2091 d'expérimentation pour l'instauration d'un enseignement d'éducation à l'alimentation obligatoire à l'école.



NB : aide financière du Département aux acteurs de la RHD pour les investissements de LCGA

Axe 2 du PAT

Réinvestir pour un approvisionnement local et de qualité (action de la DE) :

Depuis 2017, un bonus approvisionnement local en forme de soutien à l'atteinte des objectifs Egalim
0.10€ par repas si 40% puis 50% d'approvisionnement local (Produits en Deux-Sèvres ou 80 km du Collège)
0.05€ si atteint d'un 10% de Bio

Collèges publics	Total des achats	% LOCAL	LOCAL (valeur)	% BIO	BIO (valeur)	% Égalim	Égalim (valeur)	% BIO ET LOCAL	BIO ET LOCAL (valeur)	% VIANDES ET POISSON EGALIM	VIANDES ET POISSON EGALIM (valeur)
2023	3 438 316,77 €	44,3	1 523 615,24 €	9,8	335 236,20 €	38,3	1 315 645,98 €	7,4	253 240,16 €	61,4	707 827,78 €
2024	3 410 761,50 €	45	1 535 274,85 €	10,7	363 939,25 €	41,3	1 407 373,42 €	7,6	260 368,20 €	64,3	739 127,22 €
2025	3 278 984,06 €	46,7	1 532 912,36 €	11,8	386 988,60 €	43	1 410 162,40 €	8,7	284 838,07 €	66,3	729 399,07 €

Vers un dispositif de soutien à l'approvisionnement 100 % Français à compter de la rentrée 2026 :

- Définition d'un périmètre
- Proposition de mise en œuvre (en cours)



Axe 3 du PAT

- **Objectif** : augmenter la part des produits locaux dans la redistribution aux bénéficiaires sociaux

- **Principales actions menées** :
 - Contribuer à la coopération entre les principales associations d'aide alimentaire
 - Interconnaissance entre acteurs de l'approvisionnement (producteurs, transformateurs...) et les acteurs de la redistribution pour augmenter les dons/ transactions => mise en place d'une cartographie /catalogue évolutif
 - Mettre en place des groupements d'achats (acteurs de la redistribution)
 - Mettre en place des opérations de glanage dans les fermes.





A VOS QUESTIONS !



La gestion des biodéchets par la CCCPS Webinaire AMORCE 17 mars 2026



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans


📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



Sommaire

- 1 – Etat initiale et benchmark des différentes solutions
 - 2 – Mise en œuvre de l'expérimentation
 - 3 – Déploiement du projet sur le territoire
- 

Etat initiale et benchmark des différentes solutions

Etat initiale et benchmark des différentes solutions

En 2022 la CCCPS:

- Proposait la vente de composteurs individuels à 30€/U pour ses usagers.
- Avait mis en service 14 composteurs collectifs (5 à Crest, 4 à Aouste, 3 à Saillans, 1 au Aurel et 1 à Piégros). Géré par des bénévoles.

Problématique:

- Milieu très dense exclu du service
- Appui sur des bénévoles parfois aléatoire
- Faible vente de composteurs individuel

Enjeux:

Réduire la quantité de reste de cuisine dans les OM, environ 10% des 3 000To annuelles, soit 300To/an à détourner.

Etat initiale et benchmark des différentes solutions

Analyse des solutions commune par commune.

Recherches d'autres solutions ailleurs: Grand Chambéry et CC du Briançonnais.

Solutions proposées:

Rural: Déploiement des composteurs individuels, prix de vente réduit à 15€, distribution sur les marchés, communications et formations des usagers

Mixte: Déploiement du compostage partagé si volonté locale, sinon compostage grutable.

Urbain: Collecte des biodéchets à vélo.

Mise en œuvre de l'expérimentation

Mise en œuvre de l'expérimentation

Expérimentation lancée en novembre 2024 pour 1 an sur 4 points:

- Composteurs grutables sur 2 PAV de Crest 1 PAV de Aouste (centre ancien de Crest, logement verticale de Crest et centre de Aouste)
- Collecte biodéchets à vélo sur 1 PAV de Crest (centre ancien de Crest)
- Toujours intégré à un PAV existant.
- Analyse des données suivantes: -Tonnage collecté,
 - Nbr d'habitant concernés et nbr d'habitants utilisateurs,
 - Propreté du bac de compost (présence ou non de déchets autres que des biodéchets) et de la zone autour, présence d'insectes ou rongeurs,
 - Consigne de tri à définir: viandes et poissons acceptés ou non,
 - Vitesse de remplissage et de rotation des composteurs

Mise en œuvre de l'expérimentation

Objectifs:

- Confirmer la faisabilité technique
- Définir Fréquence de passage et de collecte nécessaire,
- Définir cout de fonctionnement du dispositif
- Définir l'exutoire

Méthode composteurs grutables:

- Mise en place de 2 composteurs grutables par site,
- Collecte avec grue de la BOM dans le fourgon benne 3,5To du service espace vert
- Passage bi-hebdo pour prendre les données et planifier les collectes.

Méthode collecte biodéchets:

- Prestation de service pour collecte tous les 2 à 3 jours avec traitement par compostage sur une plateforme de Crest.

Mise en œuvre de l'expérimentation

Bilan expérimentation composteurs grutables:

- Très rapidement points très fréquentés. Bon retour de usagers
- Un point sur Crest se remplit trop vite: passe en prestation de service en cours d'expérimentation.
- Bon taux de remplissage sur les 2 autres sites.
- Quelques erreurs de tri: Présence de sac biodégradables ou manque d'apport de matière sèche: explication à fournir.
- Exutoires: Chez les agriculteurs du territoire qui récupèrent déjà les déchets verts. Attention au type d'agriculture et aux tonnages (inf à 50To/an)

Bilan collecte biodéchets:

- Ajout d'un 3^{ème} bac au bout d'un mois. Beaucoup de succès, prêt de 1To collecté par mois.

Proposition de déploiement

Proposition de déploiement

Maillage prévu sur l'ensemble du territoire de la CCCPS:

Nombre de Type	Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes	Collecte	Collectif	Grutable	Total général
Aouste		5	2	7
Aurel		1		1
Crest	6	2	11	19
Mirabel			2	2
Piégros		1	1	2
Saillans		2	2	4
Total général	6	11	18	35

Proposition de déploiement: Fonctionnement

Fonctionnement du service composteurs grutables et composteurs collectifs:

0,5ETP dédié pour la gestion des composteurs grutables et fixes: Tous les matins pour: -Vérification propreté du site

- Complément de matière sèche dans le composteur si besoin
- Brassage
- Prise de température
- Apport de matière sèche
- Rotation de bacs
- Collecte du compost

Investissement:

Un fourgon benne 3,5To avec grue d'occasion: 30k€ HT

32 composteurs grutables 47k€ HT

Panneaux de communication: 2500€ HT

Proposition de déploiement: Fonctionnement



Proposition de déploiement: Fonctionnement

Fonctionnement du service collecte des biodéchets:

Prestation de service pour les 6 PAV pour collecte à vélo et traitement sur la plateforme de Crest.

Investissement: 12 abris bacs 10 k€ HT

OBJECTIFS

**Par les 2 services, collecte et traitement de
150To/an de biodéchets**

Proposition de déploiement: Comparatifs

Comparatif cout/To:

	Collecte Collembole	Collecte Grutable	Collecte OM classique (Donnée matrice des couts 2024)
Nbr PAV	6	18	150
Tonnage/PAV/an	10	5	20
Tonnage total/an	60	90	3000
Cout collecte/an	Prestation complète	22 000 €	495 786 €
Cout traitement/an		0 €	586 727 €
Cout collecte et traitement/an	30 000 €	22 000 €	1 082 513 €
Cout collecte et traitement/To	500 €	244 €	361 €

Faire la comparaison avec le TRI n'a pas de sens car les emballages sont peu denses.

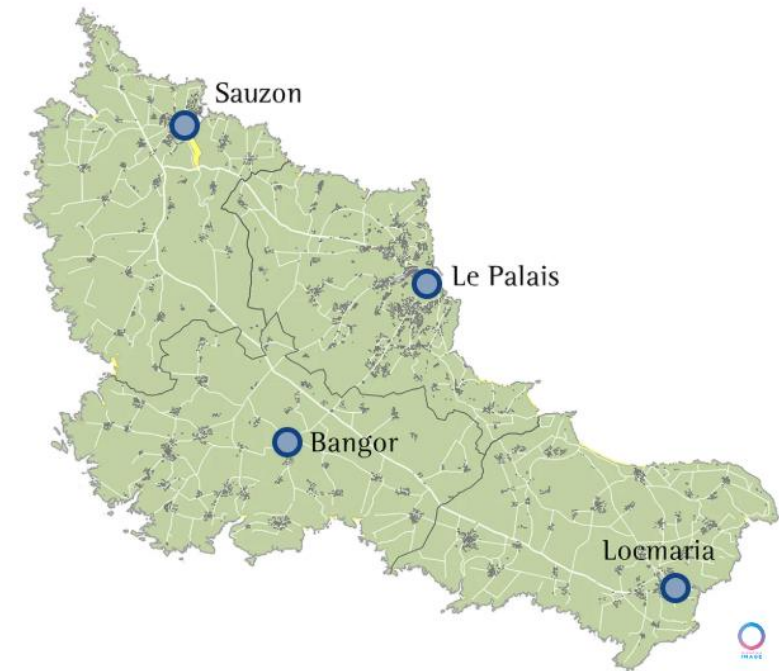
Filière de Co-compostage en bout de champs

Mardi 17 mars 2026

Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

56, rue Alexis Danan – 56360 Le Palais

Présentation du territoire



- activité touristique : population x10 en été
- un parc de logement pavillonnaire (80%)

Compétence de collecte et traitement des déchets



Les déchets traités localement :

→ ordures ménagères résiduels : 1900 t/an (24%)

→ enfouissement

→ déchets verts : 1800 t/an (23%)

→ **co-compostage en bout de champs**

→ Gravats : 300 t/an (4%)

→ Remblayage sur les chantiers routiers

Activité agricole à Belle-Île-en-Mer

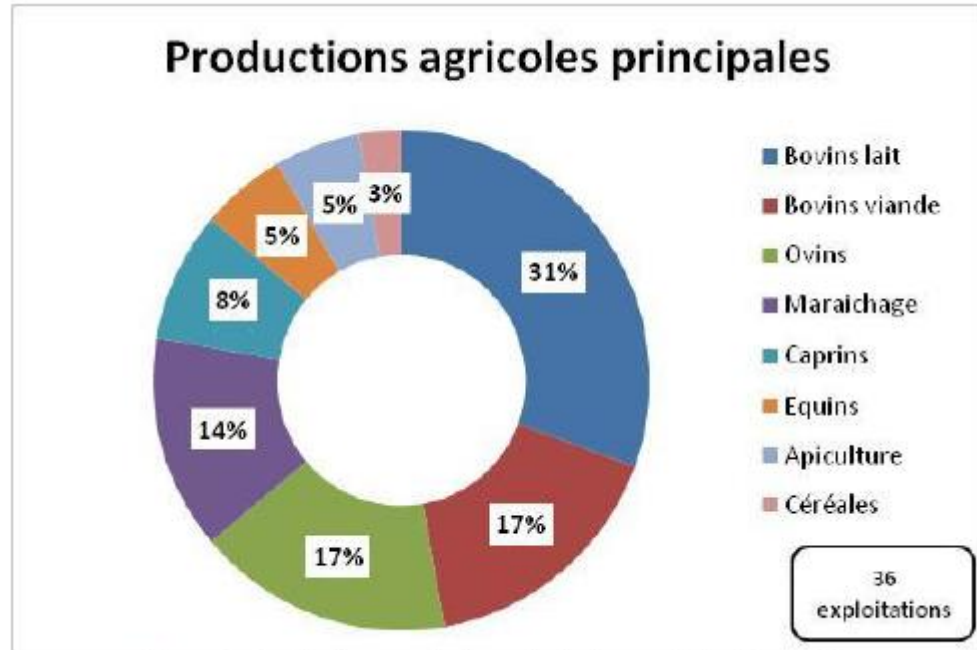


Figure 6 : Productions agricoles principales sur Belle-Île-en-Mer

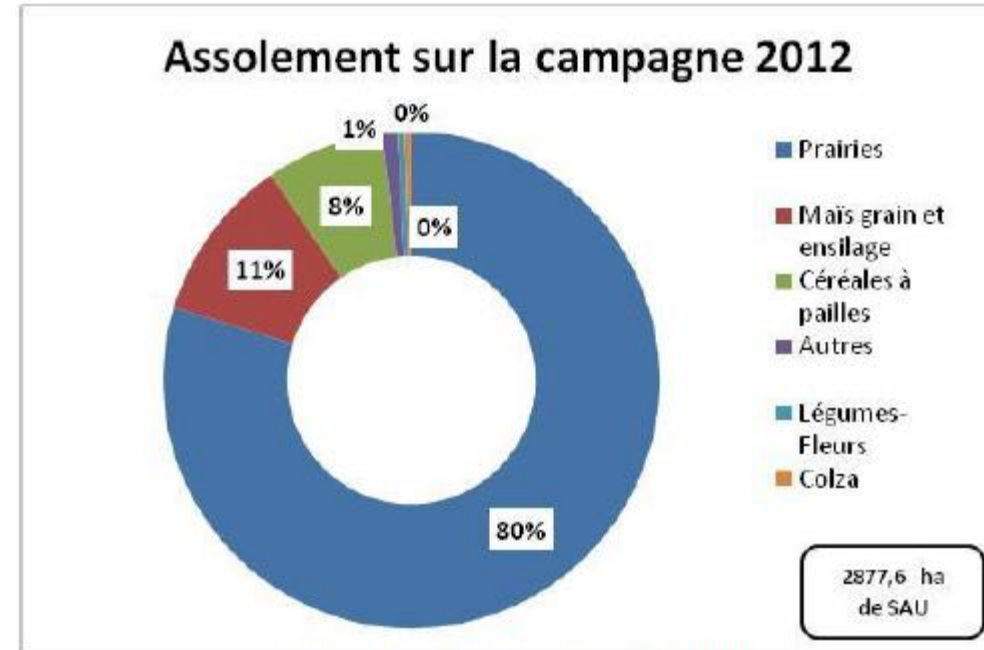
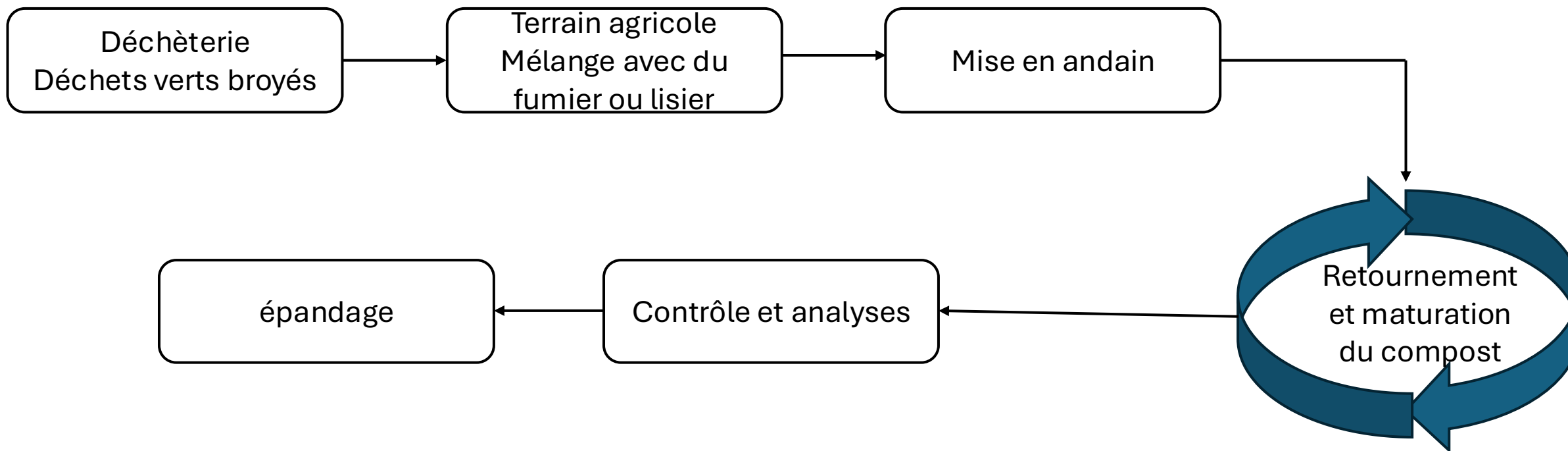


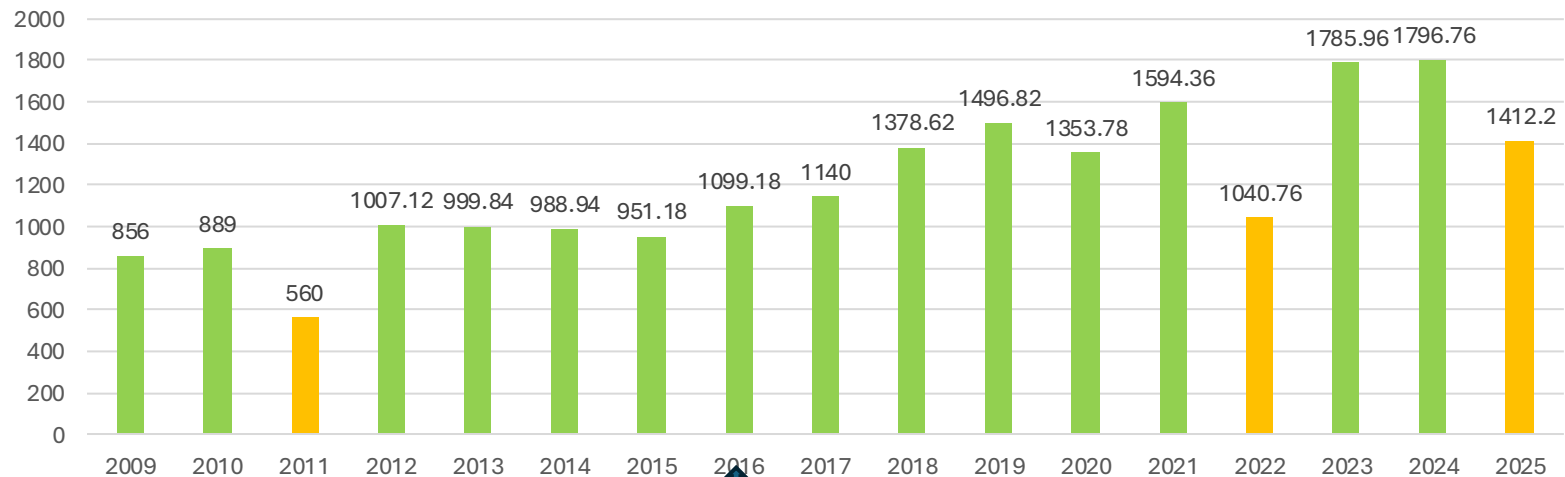
Figure 7 : Assolement (campagne 2012)

Co-compostage en bout de champs – qu'est ce que c'est ?



Broyage des déchets verts

Végétaux broyés



Démarrage de la
filière



Broyat fraîchement broyé

granulométrie : 2-8 cm

Transport et mélange avec du fumier



Transport à la charge de la collectivité



Préparation des andains et le premier mélange fumier/broyat à la charge de l'agriculteur

Retournement des andains



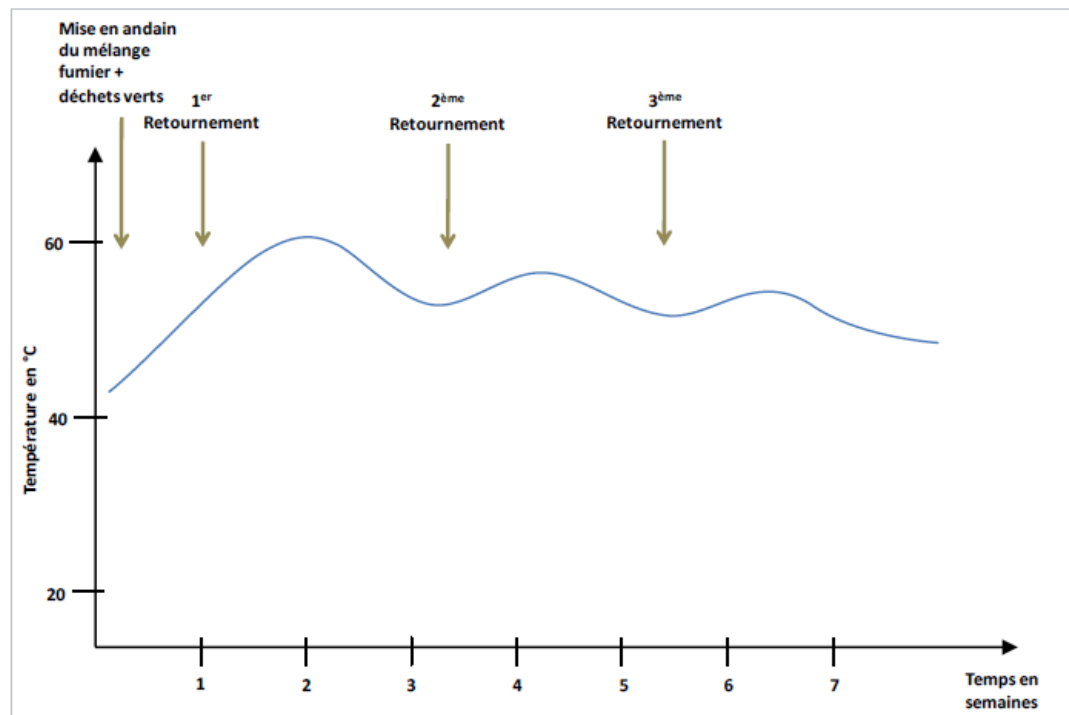
retourneur enjambeur

Objectif : Apport d'oxygène

Novembre – décembre
3 campagnes de retournement
espacés de 2-3 semaines chacune

Paramètres à suivre
→ Température
→ humidité

Retournement des andains – suivi de la température



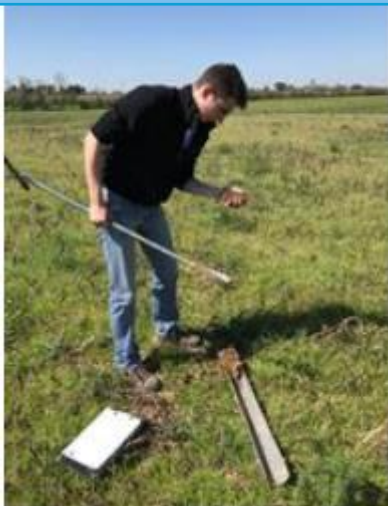
Objectif : 70°C pendant 4-5 jours
(assurer la dégradation des
plantes invasives)



Les sondes sont fournies par la
collectivité

Analyse du compost

2 mois après le retournement

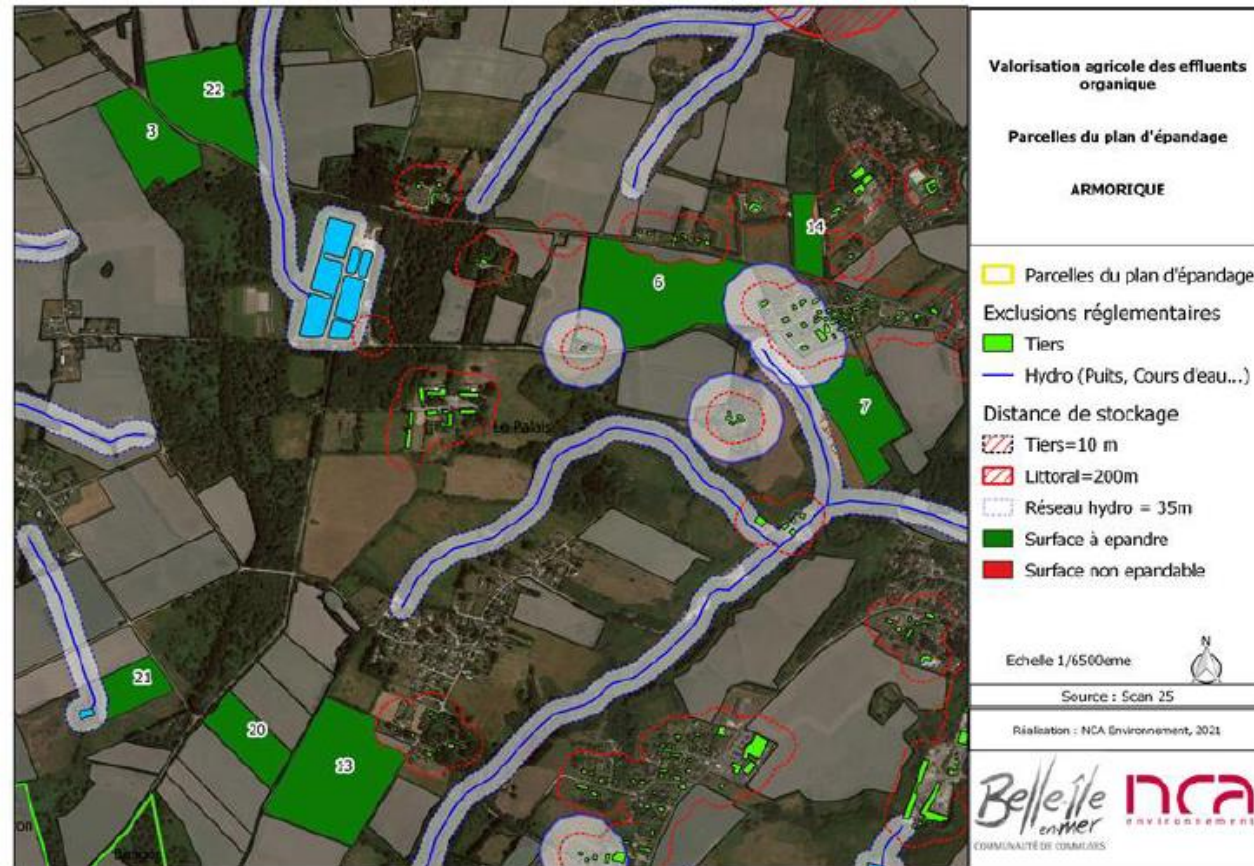


Analyse du compost (sur la base
du référentiel NFU 44-051)

Analyse du sol (Directive Nitrates)

- caractéristiques de la valeur agronomique (humidité, matière sèche, PH, valeur azotée...
 - le rapport C/N carbone/azote (<12 indique un compost mûr)
- les apports en phosphore, potassium...
- métaux lourds : arsenic, cuivre, plomb...

Plan d'épandage



Exemple de cartographie

L'établissement d'un plan d'épandage a pour objectif de :

- Délimiter avec précision le périmètre d'épandage avec les zones d'exclusion (habitations, cours d'eau lieux de baignades, sols en forte pente...etc) ;
- Préciser les prescriptions réglementaires quant aux dates et doses d'épandage ;
- Etablir les conditions techniques pour une meilleure valorisation des épandages dans un souci de moindre pollution des ressources en eau.

Zones d'exclusions (habitations, cours d'eau lieux de baignades, sols en forte pente...etc)

Régime de l'exploitation et le plan d'épandage

Régime	Nécessité du plan d'épandage
Règlement Sanitaire Départemental	Pas besoin de réaliser un plan d'épandage
Déclaration ICPE	Si normalisé NFU 44-051, pas besoin de réaliser un plan d'épandage Sinon, un plan d'épandage est obligatoire

Compostage à la ferme rubrique 2780 → < 3 t/j
Sinon, une plate-forme bétonnée est nécessaire

Réglementation zones vulnérables – directive nitrates

La Zone Vulnérable délimite un territoire sensible aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur lequel s'applique une **réglementation spécifique pour les exploitants agricoles**.

→ limiter les fuites de nitrates vers les eaux

Le stockage est réalisé sur les zones autorisées pour l'épandage

Epandage



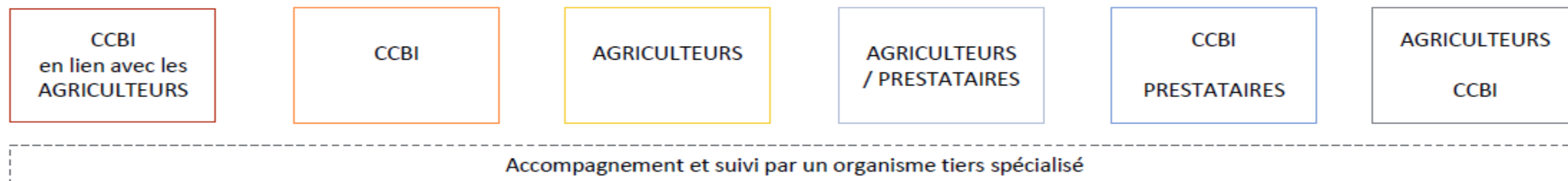
Epandeur à hérissons

Avril-mai

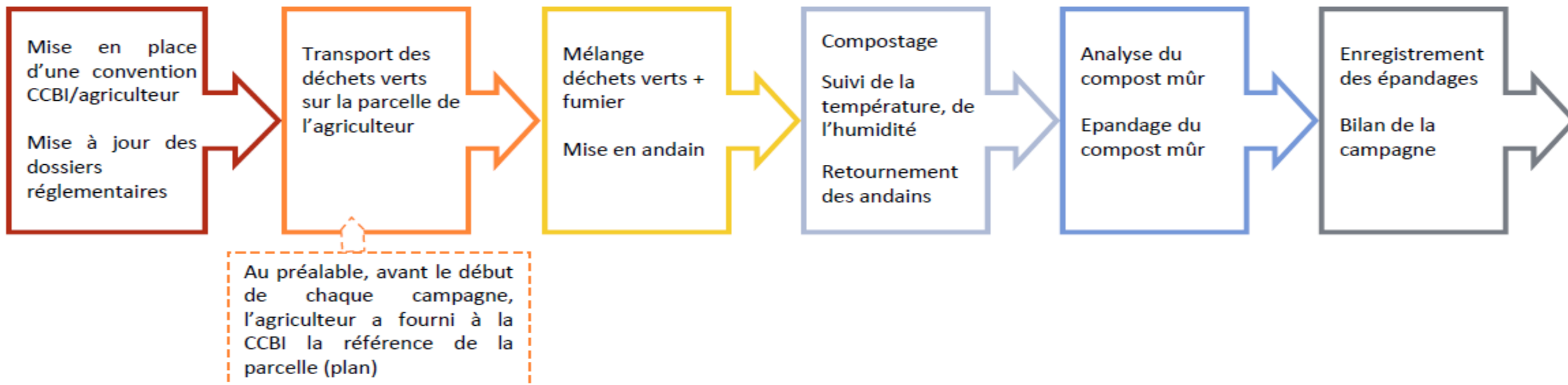
Le territoire de Belle-île-en-Mer fait partie de la zone vulnérable de la région Bretagne, plan d'épandage est obligatoire

Les obligations des parties prenantes

LES ACTEURS



LES ETAPES



Difficultés rencontrées

Présence des plastiques

Présence des grosses branches

Portance du sol (pas de livraison (en janvier-février)



Intérêt et limites du co-compostage

Intérêt	Limites
Apport de matière organiques stables (+50% par rapport à une fertilisation minérales)	Technique de compostage à acquérir (mélange de départ, le suivi de la température, humidité...etc)
Amélioration des propriétés physiques et biologiques des sols (structure, disponibilité en eau...)	Perte d'azote (-30% par rapport au mélange de départ)
Réduction de la présence des mauvaises herbes	
Épandage plus facile à gérer (les animaux peuvent sur la parcelle une semaine seulement après l'épandage)	
Maitrise des nuisances olfactives (optimisation du rapport C/N)	



Merci pour votre
attention

